



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2746  
19 mars 2021  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE** **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

# **Pénurie de vaccins** **Réquisitionner** **l'industrie** **pharmaceutique !**



EDDIE MULHOLLAND / POOL VIA REUTERS



CHRISTIAN HARTMANN / REUTERS



LO

**Il y a 150 ans**  
**1871, la Commune**  
**de Paris**

Page 10

**Hôpitaux**  
**Au bord**  
**de l'explosion**

Page 5

**Birmanie**  
**Les travailleurs**  
**contre la dictature**

Page 16

**Leur société**

- Vaccins: les gouvernements étalent leur impuissance 3
- Salariés de « deuxième ligne » : des licenciements en prime! 3
- Plan « 1 jeune, 1 solution » : la duperie 4
- Réanimations : au bord de l'explosion 5
- Urgences : une situation dramatique 5
- Seine-Saint-Denis : pénurie de médecins 5
- Fourmies : non au démantèlement de l'hôpital 5
- Mort d'Alisha : une société modèle de violence 6
- Mémorial du terrorisme : un petit air de campagne 6
- Vigiles et vigilants 6
- Écoles : cantines en sursis 7
- Spectacle vivant : les troupes permanentes dans le viseur de Bachelot 7
- Nantes : intermittents et précaires de la culture mobilisés 7
- Allocation adultes handicapés : « Mon handicap, mon cash »! 7
- Danone : comment révoquer un PDG 11
- Hausse du gaz : pas d'autre raison que le profit 11
- Envoyée à la Bourse : la crise, quelle crise ? 11
- Logement : le gouvernement double hypocrisie 11

**Élections régionales**

- Lutte ouvrière sera présente 4
- Nos listes dans les régions 4
- Union de la gauche : vers une nouvelle impasse 4

**Dans le monde**

- Syrie : les aspirations d'un peuple enfouies sous les bombes 8
- Maroc : la répression contre les opposants se durcit 8
- États-Unis : relance pour les capitalistes, salaire minimum gelé pour les travailleurs 9
- Brésil : Lula à nouveau en piste 9
- Birmanie : les travailleurs contre la dictature 16
- Grèce : acharnement contre un prisonnier politique 16
- États-Unis : Mumia aux portes de la mort 16

**Dans les entreprises**

- Eurocast - Delle 12
- General Electric - Belfort 12
- Les travailleurs ne se sont pas laissé transférer 12
- Frontaliers lorrains 12
- Fonderie de Bretagne - Lorient 13
- Renault Trucks 13
- Iveco Bus - Annonay 13
- NTN-SNR - Annecy 14
- Nantes : les livreurs du centre-ville en colère 14
- Fougères : les postiers en lutte 14
- Carrefour Saint-Serge - Angers 14
- Groupe Airbus - Toulouse 15

**Il y a 150 ans**

- 18 mars 1871, le prolétariat parisien au pouvoir 10

**Vive la Fête de Lutte ouvrière**

# Contre la pénurie de vaccins, il faut réquisitionner les laboratoires!

L'épidémie progresse à nouveau et inquiète par sa virulence. Certaines régions font face à une troisième vague et le scénario catastrophe se rejoue, avec des services de réanimation saturés, des déprogrammations d'opérations et des transports de malades d'une région à une autre.

Tout se passe comme si, en une année, le gouvernement n'avait rien appris. Qu'il n'y ait pas de lits en nombre suffisant dans les réanimations pour accueillir cette troisième vague est scandaleux. Dans une région aussi peuplée que l'Île-de-France, 12 millions d'habitants, le gouvernement n'a même pas créé, en plus des hôpitaux, une grande structure dédiée au Covid, susceptible d'absorber d'éventuels pics de malades!

L'autre scandale est la vaccination. Il y a un an, le monde entier était confronté à l'inconnu. Il n'y avait ni traitement ni vaccin. Puis les scientifiques ont travaillé d'arrache-pied. Avec la technologie de l'ARN messager, on dispose même de vaccins qui font l'unanimité des scientifiques par leur efficacité, leur adaptabilité aux variants et la rareté des effets secondaires. Tous les pays demandent et attendent avec impatience ces vaccins libérateurs, mais l'intendance ne suit pas.

Avant les vérifications qui conduisent plusieurs pays, dont la France, à suspendre la vaccination avec l'AstraZeneca, ce laboratoire faisait les grands titres pour ses retards de livraison. Il s'était en effet engagé à livrer à l'Union européenne 120 millions de doses au premier trimestre 2021. Au mieux, il n'en livrera que 30 millions, quatre fois moins!

Les labos qui monopolisent les brevets sont incapables de tenir le rythme de production prévu. Ils n'ont pas construit les lignes de production nécessaires ni embauché les travailleurs pour les faire fonctionner. Quand Sanofi -12,3 milliards de bénéfices en 2020- se prépare à mettre en flacons le vaccin Johnson & Johnson, c'est en supprimant des postes et en augmentant la productivité.

Les trusts pharmaceutiques ne se comportent pas autrement que des margoulins: avec leurs vaccins, ils ont vendu beaucoup de vent. Comment réagissent les dirigeants européens qui se sont fait flouer? En pleurnichant! « *Ils se moquent de nous* », « *Ils nous font la misère* », ont regretté certains, mais ils n'ont aucune intention de les contraindre à quoi que ce soit.

Tous les gouvernements ont imposé des contraintes drastiques à leur population. En France, on a un temps fermé les Ehpad aux visites, et interdit à des malades en fin de vie de voir leurs proches.

Mais aucun dirigeant n'est prêt à demander des comptes aux grands trusts et à les contraindre soit à faire les investissements nécessaires, soit à céder leurs brevets pour que d'autres produisent des vaccins.

En temps de guerre, il est arrivé aux États de réquisitionner et de prendre le contrôle de certaines industries pour les mettre au service de l'effort de guerre. Si ces réquisitions ont déposé temporairement les propriétaires bourgeois, elles se sont toujours accompagnées d'indemnités et de dédommagements conséquents. Eh bien aujourd'hui, dans la guerre contre la pandémie, ce minimum-là n'est même pas imaginé!

Les trusts se cachent derrière le secret commercial et industriel pour échapper à tout contrôle. Les chefs d'État ne savent même pas combien de vaccins leur seront livrés, ni à quelle date, et ils l'acceptent car il s'agit du fonctionnement normal du capitalisme, qu'ils défendent ardemment.

Le grand capital fait ce qu'il veut, comme il veut, dans les autres domaines aussi. Si les logements abordables pour un salaire d'ouvrier manquent, c'est que cela n'intéresse pas les promoteurs. Si les investissements, la recherche et l'innovation ne décollent pas, malgré tout l'argent que l'État met sur la table, c'est que les grands groupes sont plus intéressés à spéculer pour faire fructifier leurs capitaux dans la finance.

Pour lutter efficacement contre la pandémie et fabriquer les vaccins en masse, et cela au niveau mondial, il faudrait s'appuyer sur tous les centres de production existants et sur la planification. Les droits de propriété et la soif de profits d'une poignée de parasites richissimes s'opposent à ce qui devrait être un effort de production collectif. C'est un gâchis sans nom et c'est criminel car cette pénurie sera payée par des dizaines de milliers de nouveaux morts à l'échelle du monde.

Les bourgeois et leurs serviteurs politiques ont intérêt à ce que ce système perdure, mais pas les travailleurs. Contre l'impuissance du gouvernement, affirmons la nécessité de réquisitionner les laboratoires et de les faire fonctionner sous le contrôle des travailleurs!



Chaîne de production du vaccin d'AstraZeneca au Serum Institute de Pune, en Inde.

C. RAFIQ/MAQBOOL/AP/SIPA

# Vaccins : les gouvernements étalent leur impuissance

Après quelques informations remontées sur quelques incidents survenus chez des personnes vaccinées avec le vaccin AstraZeneca, une grande partie des gouvernements européens ont décidé dans la panique d'interrompre la vaccination avec ce produit.

Selon l'Agence européenne, au 10 mars, sur environ cinq millions de personnes vaccinées dans l'Union européenne avec le vaccin AstraZeneca, une trentaine de cas de formation de caillots sanguins, de thromboses, avaient été rapportés. Lundi 15 mars, après le Danemark, l'Islande, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Bulgarie, les Pays-Bas, et juste avant la Suède, Emmanuel Macron décidait alors de suspendre la vaccination AstraZeneca. « Par précaution, ajoutait-il, et en espérant la reprendre vite », en fonction de l'avis de l'Agence européenne du médicament (AEM).

Il sera effectivement peut-être conduit à revenir en arrière. À ce jour, l'Union européenne affirme que cette fréquence des thromboses n'est pas différente de celle observée dans la population indépendamment de toute vaccination. Le laboratoire, lui, assure qu'il n'y a

« aucune preuve de risque aggravé » de caillot sanguin lié à son vaccin. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'il n'y a « pas de raison de ne pas l'utiliser ». Et nombre de médecins, de spécialistes affirment qu'arrêter cette campagne de vaccination, alors que la circulation du virus s'accélère, est irresponsable.

Ces réactions en cascade des différents gouvernements illustrent leur fébrilité, pour ne pas dire leur panique, sur la question des vaccins. Les incidents, aujourd'hui sous forme d'effets secondaires, ne sont pas les premiers, mais ils s'ajoutent à tous les problèmes rencontrés par la population pour se faire vacciner, d'abord et surtout à cause du manque criant de doses pour le faire.

Pour ne parler que d'AstraZeneca, ce fabricant s'était engagé auprès de la Commission européenne à livrer 120 millions de doses avant la fin mars 2021.



Qu'importent les engagements, puisqu'il a décidé de n'en livrer, au mieux, que 30 millions. Il n'y aura donc pas de livraison jusqu'au 1<sup>er</sup> avril et il faudra faire avec.

Face aux entreprises pharmaceutiques, les gouvernements sont impuissants. Il n'est pas question pour eux de leur imposer de produire dans les plus brefs délais la quantité de vaccins nécessaires, dont tout le monde sait pourtant qu'ils permettraient d'enrayer la pandémie.

Depuis le début, des doutes ont été émis sur celui d'AstraZeneca. Dans l'attente d'études, les autorités

de santé avaient d'abord limité son utilisation aux personnes âgées de moins de 65 ans. Il est alors apparu comme un vaccin moins efficace que le Pfizer ou le Moderna, comme un vaccin au rabais. C'est au point que même aujourd'hui, alors qu'il est désormais indiqué pour cette tranche d'âge, cette image reste et certains, jusque dans le personnel soignant, se refusent à être vaccinés avec un produit considéré de « deuxième choix ».

Que ce soit vrai ou faux, cela ajoute à l'incertitude et met les gouvernements et les autorités sanitaires en difficulté. Mais si c'est le cas,

cela résulte de leur propre impuissance face aux capitalistes de la pharmacie. Car, même pour obtenir la livraison de vaccins apparaissant comme plus éprouvés et plus sûrs qu'AstraZeneca, tels Pfizer ou Moderna, les gouvernements se révèlent tout autant paralysés face à leurs fabricants.

Faute de vouloir imposer à l'industrie pharmaceutique, qui dispose d'unités de fabrication sur la plupart des continents, de fabriquer ces vaccins, les gouvernements en sont réduits aux gesticulations et aux décisions incohérentes.

**Sophie Gargan**

## Salariés de "deuxième ligne" : des licenciements en prime !

Lundi 15 mars, Jean Castex a proposé aux patrons de dix-sept secteurs le versement d'une prime pour les salariés dits de deuxième ligne.

Comme la précédente prime Macron, obtenue après le mouvement des gilets jaunes, cette prime sera délivrée au bon vouloir des patrons et pourra aller jusqu'à 1 000 euros, voire exceptionnellement jusqu'à 2 000. Elle sera exonérée de cotisations sociales. Elle est destinée, d'après le gouvernement, à récompenser les salariés les plus exposés pendant le confinement. Bien sûr, cela peut représenter une somme non négligeable, surtout vu la faiblesse des salaires de nombre de travailleurs. Mais, outre que rien ne contraint les patrons à la verser, présenter cette prime comme une récompense est indécent.

Les caissières, les travailleurs du ménage, ceux du bâtiment et de la sécurité, les auxiliaires de vie, ont pour certains laissé leur santé dans cette période,

comme nombre d'autres travailleurs, et certains en sont morts. Beaucoup sont allés travailler, la peur au ventre, sans aucune protection au tout début de la pandémie. Et pendant ce temps, la grande distribution, pour ne citer qu'elle, a non seulement réalisé des profits importants, mais a licencié massivement pour accroître sa marge bénéficiaire. Auchan a ainsi supprimé 1 088 emplois en 2020. Bompard, le PDG de Carrefour, continue, avec son plan Carrefour 2022, de supprimer des postes et de fermer ou de transférer sous franchise des magasins.

Agiter ainsi cette prime, c'est faire diversion. Le maintien des emplois et les véritables augmentations de salaire nécessaires aux travailleurs ne viendront pas de Macron-Castex. Il faudra les imposer.

**Aline Urbain**

## Vive la fête de Lutte ouvrière !



En 2020, malgré la volonté de Lutte ouvrière de maintenir sa fête annuelle, même avec toutes les précautions sanitaires, les autorités l'ont interdite, en juin comme en septembre.

Cette année encore, Lutte ouvrière veut tout faire pour qu'elle ait lieu. L'état d'urgence sanitaire étant prévu jusqu'au 31 mai, la fête n'aura pas lieu, comme il est d'usage, le week-end de la Pentecôte

(22, 23 et 24 mai), mais à une date ultérieure qui reste à préciser.

La décision sera suspendue jusqu'au dernier moment à l'autorisation de la préfecture. Mais la situation politique actuelle incite d'autant plus à militer pour que puisse se tenir cette fête qui est, depuis plusieurs décennies, le principal rassemblement festif et politique communiste révolutionnaire, de

France, et même d'Europe.

Les prises de parole de Nathalie Arthaud sur la grande scène sont l'occasion de meetings importants. Les multiples débats politiques sur des sujets d'actualité et sur la situation dans les entreprises sont autant de moments de discussions fraternelles, collectives. Et cela revêt une importance cruciale dans la période actuelle.

La fête existe grâce à la présence de milliers de personnes, grâce aussi à l'aide de centaines de sympathisants, de travailleurs, pour monter les stands, les tenir, aider à la décoration, à la cuisine, à l'animation. Tout cela dans une ambiance fraternelle et solidaire qui permet d'échapper, ne serait-ce qu'un court instant, à l'individualisme de la société.

Pour que la fête de Lutte ouvrière 2021 ait lieu, l'aide de tous ceux qui veulent en être est nécessaire. Cela commence par le fait d'en parler dès maintenant, dans les quartiers et les entreprises où nous vivons et militons.

## Lutte ouvrière sera présente

Les 13 et 20 juin prochains, pour les élections régionales, Lutte ouvrière présentera des listes dans douze régions métropolitaines – c'est-à-dire toutes, sauf la Corse – et à l'île de La Réunion.

Pour les grands partis, les régions, qui brassent maintenant plusieurs milliards d'euros, sont des enjeux importants en termes de pouvoir, de carrières, de relations avec la bourgeoisie locale aussi. Les régions sont notamment chargées du « développement économique », autrement dit des subventions publiques aux entreprises privées. Plusieurs dirigeants politiques

espèrent faire de leur élection une rampe de lancement pour l'élection présidentielle, à l'instar de Valérie Pécresse, Xavier Bertrand et Laurent Wauquiez à droite. Les partis de gauche et le RN cherchent aussi à se placer pour la suite.

En tant que communistes révolutionnaires, ces élections seront pour nous l'occasion d'exprimer nos idées, de « faire entendre

le camp des travailleurs », pour reprendre l'intitulé de nos listes, et de permettre à celles et ceux qui s'en revendiquent de se compter. Tout au long de la crise sanitaire qui a débuté il y a un an, le gouvernement a fait la démonstration de son incurie. Au-delà de celle-ci, l'économie capitaliste a montré que, malgré les prouesses des scientifiques, elle ne pouvait répondre aux défis posés par le Covid-19. Après des décennies de coupes budgétaires, les services hospitaliers ont été débordés par l'afflux de patients, et le personnel n'avait même pas les moyens de s'équiper, même les masques manquaient. Maintenant, cela se manifeste par l'insuffisance de la production de vaccins par les laboratoires pharmaceutiques... et toujours par les limites des hôpitaux. Le marché, la loi du profit et la gestion capitaliste sont des obstacles à la lutte contre cette pandémie. Ils font de celle-ci un accélérateur de la crise économique avec le chômage de masse qui en découle. C'est ce que dénonceront les listes présentées par Lutte ouvrière.

Michel Bondelet



Collage lors des élections municipales en mars 2020.

Élections régionales des 13 et 20 juin 2021 • Île-de-France  
**lutte** FAIRE ENTENDRE  
**ouvrière** LE CAMP DES TRAVAILLEURS

## Nos listes dans les régions

Nos candidats sont des travailleuses et des travailleurs de l'industrie, de la santé, de la grande distribution, des transports ou de l'enseignement, des chômeurs et des retraités. Nos listes seront conduites par :

- **Auvergne - Rhône - Alpes:**  
Chantal Gomez, dessinatrice technique
- **Bourgogne - Franche-Comté:**  
Claire Rocher, infirmière
- **Bretagne:**  
Valérie Hamon, cheminote
- **Centre - Val de Loire:**  
Farida Megdoud, enseignante
- **Grand Est:**  
Louise Fève, cheminote
- **Normandie:**  
Pascal Le Manach, ouvrier de l'automobile
- **Nouvelle Aquitaine:**  
Guillaume Perchet, électronicien
- **Provence - Alpes - Côte d'Azur:**  
Isabelle Bonnet, enseignante
- **Hauts-de-France:**  
Éric Pecqueur, ouvrier de l'automobile
- **Île-de-France:**  
Nathalie Arthaud, enseignante
- **La Réunion:**  
Jean-Yves Payet, conseiller agricole
- **Occitanie:**  
Malena Adrada, professeure des écoles
- **Pays de la Loire:**  
Eddy Le Beller, technicien construction navale

Enfin, nos camarades du groupe trotskyste antillais Combat ouvrier présenteront des listes en Guadeloupe et en Martinique.

## Union de la gauche: vers une nouvelle impasse

Le PCF, EELV, le PS et la France insoumise se sont entendus dans les Hauts-de-France pour présenter aux prochaines élections régionales une liste unitaire menée par la députée européenne écologiste Karima Delli.

Certains commentateurs laissent entendre que cet accord aurait été grandement facilité par la volonté de La France insoumise d'empêcher le communiste Fabien Roussel de conduire une liste de la gauche unie. Loin d'être l'aboutissement d'une histoire d'amour accomplie, cet accord serait en fait un épisode dans le bras de fer en cours entre Mélenchon et le dirigeant du PC, ce dernier laissant planer la menace d'une

candidature communiste au premier tour de l'élection présidentielle.

La situation politique particulière des Hauts-de-France explique aussi le sentiment unitaire des dirigeants de la gauche. Lors de la précédente élection régionale, en 2015, le PS avait renoncé à se maintenir au deuxième tour au nom d'un « front républicain » contre Le Pen, arrivée en deuxième position avec 40% des voix. Toute la gauche avait donc

appelé à voter pour Xavier Bertrand, le candidat de la droite et ancien ministre de Sarkozy. Payant le prix de cette attitude lamentable, depuis six ans, les partis de gauche sont totalement privés d'élus au conseil régional, ce qui les prive aussi des nombreuses ressources sans lesquelles ces partis intégrés aux institutions ont bien du mal à vivre. Leurs dirigeants sont donc particulièrement motivés pour conclure un accord qui leur ouvre à nouveau les portes du conseil régional.

Karima Delli s'est prise à rêver devant les journalistes: « Nous pourrions devenir un exemple d'union

dans toute la France! » Pour le moment, ce n'est pas le cas, car d'autres, à gauche, tiennent à se mettre en avant à l'occasion des régionales, le regard fixé sur la présidentielle: Anne Hidalgo en Ile-de-France, l'ancienne ministre de Hollande Najat Vallaud-Belkacem en Auvergne - Rhône-Alpes... Et les uns et les autres se gardent bien de dire quelle union de la gauche. Ils se limitent aux généralités habituelles et bien creuses sur la « justice sociale », accompagnées de référence à l'écologie. En réalité, leur seul argument se résume à la nécessité de faire barrage à

Le Pen et à l'extrême droite.

Mais si les classes populaires sont désorientées politiquement, au point qu'une partie en arrive à voter pour Le Pen, qui représente les pires ennemis des travailleurs, la responsabilité en incombe en grande partie à la gauche, à ses reniements et à ses trahisons une fois au pouvoir. Après avoir été élu en dénonçant la finance, Hollande a défendu, comme Sarkozy avant lui, les intérêts des patrons, des riches et des possédants. L'union qui se prépare à gauche ne peut que rééditer le même scénario tant de fois vécu par les travailleurs.

Aline Urbain

## Plan "1 jeune, 1 solution": la duperie

En faisant une enquête sur le site « 1 jeune 1 solution », la CGT chômeurs et précaires a mis en évidence le mépris avec lequel le gouvernement traite les jeunes qui cherchent un emploi.

Ce site gouvernemental a été mis en place en novembre. Les jeunes qui cherchent un emploi ou un stage y trouvent des annonces sélectionnées

par Pôle emploi. Or, sur 289 offres situées à Saint-Denis et ses environs dans les domaines du commerce et du bâtiment, secteurs où de nombreux

jeunes commencent à travailler, 173 présentent des incohérences et des mensonges.

Dans une même annonce, il est indiqué que les débutants sont acceptés et que cinq ans d'expérience sont requis.

Dans une autre, l'emploi proposé est en

« intérim-CDD-CDI ». Une annonce est totalement illisible car le caractère « & » s'est glissé au milieu des mots et entre les mots.

Parfois, les salaires proposés ne correspondent pas à la réalité.

Par exemple, sur les annonces concernant Carrefour Market, il est question

d'un treizième mois pour un contrat de professionnalisation d'un an.

Or dans ces magasins le treizième mois est perçu après un an d'ancienneté...

En fait de solution, le gouvernement n'a qu'une escroquerie à offrir aux jeunes chômeurs.

Joséphine Sina

## Réanimations : au bord de l'explosion

La situation sanitaire s'aggrave en Île-de-France, où d'après Olivier Véran, le ministre de la Santé, un malade entre toutes les douze minutes en service de réanimation.

Le gouvernement, par la voix de son porte-parole, Gabriel Attal, a annoncé qu'il allait procéder à des évacuations massives de plusieurs centaines de malades en réanimation vers des hôpitaux de province.

Après un premier transfert de trois malades le 13 mars vers des hôpitaux de l'Ouest, dimanche 14 mars un train médicalisé à destination de Morlaix, Rennes puis Brest en a transféré 41. D'autres évacuations sont programmées par TGV et par voie aérienne.

Le gouvernement dit avoir ainsi la solution pour éviter l'engorgement des services de réanimation en Île-de-France et un reconfinement de cette région, alors que l'épidémie y atteint des sommets. Mais, comme l'explique le médecin urgentiste Patrick Pelloux, ces évacuations ne

font que déplacer le problème et aggraver la situation dans les hôpitaux de province. Un autre urgentiste, le docteur Prudhomme, dénonce aussi ces transferts : « Ils mobilisent énormément de moyens qui pourraient être mieux utilisés si nous avions la possibilité d'ouvrir des lits de réanimation, là où les besoins sont les plus criants, en Île-de-France. »

Car le vrai problème est en effet que, depuis un an, le gouvernement n'a absolument rien fait pour augmenter le nombre de lits de réanimation. En mars-avril 2020, en poussant les murs, il avait réussi à trouver 7500 places de réanimation dans le pays. Pour cela, il avait fermé des lits d'hospitalisation non-Covid et fait travailler du personnel dans ces services Covid, en le retirant de services dont l'activité était



ARNAUD DUMONTIER LP

déprogrammée. Mais, lors du déconfinement, Olivier Véran avait expliqué qu'on pouvait revenir au nombre de 5000 lits, comme avant le pic épidémique.

C'est cette politique au jour le jour qu'il a maintenue au moment de la seconde vague, et maintenant pour la troisième. Le bilan est qu'aujourd'hui les hôpitaux manquent toujours de lits de réanimation et de personnel, et que près de 300 malades meurent tous les jours!

Cédric Duval

## Urgences : une situation dramatique

Une étude commandée par l'Association des maires ruraux de France montre que plus de six millions de personnes n'ont accès à un service d'urgence qu'après au moins 30 minutes de trajet en voiture.

Dans ces 10% de la population nationale, on compte pour trois quarts des ruraux. Le délai de 30 minutes a été choisi comme correspondant au délai optimal de la prise en charge d'un infarctus du myocarde par un service mobile d'intervention, Samu, Smur, pompiers, etc.

L'existence de ces déserts médicaux n'est bien sûr pas une découverte et ils risquent d'être de plus en plus nombreux, l'Association des maires ruraux de France dénonçant des projets de fermeture de plus de 60 services d'urgence accueillant moins de 10 000 patients par an.

Mais, face à cette situation dramatique les gouvernements depuis des années n'ont su que faire des promesses sans suite. En 2012, Hollande avait annoncé : « Aucun Français ne doit se trouver à plus de 30 minutes de soins d'urgence. » En 2019, Emmanuel Macron promettait « l'arrêt des fermetures des hôpitaux sans l'accord du maire de la commune ». Mais, concrètement, l'évolution va toujours dans le même sens et l'accès aux urgences est encore plus difficile. Et, au moment où la pandémie se développe aussi rapidement, ces choix sont criminels.

C. D.

## Fourmies : non au démantèlement de l'hôpital

40 kilomètres de mauvaise route, surtout en hiver, voire plus loin encore. Cela ne concerne pas seulement les 14 000 habitants de la ville mais aussi des milliers d'autres familles alentour.

L'ARS ne daigne pas informer le public ni même les travailleurs de l'hôpital de ses intentions réelles. Mais les économies aux dépens des petites et moyennes structures hospitalières sont une constante, poursuivie de gouvernement en gouvernement. Ce ne sont pas les seules. Fourmies a vu disparaître son agence de la Banque de France, réduire au minimum les antennes de la Sécurité sociale et de la Caisse d'allocations familiales, restreindre les horaires d'ouverture de la gare SNCF. Le service du Trésor public est menacé. Il en va de même, ou pire encore, dans les petites villes du secteur. Et, bien entendu, chaque rentrée scolaire apporte son lot de fermetures de classes dans le primaire et de diminutions d'horaires dans le secondaire.

Ce n'est pas Internet qui remplacera les Urgences, les instituteurs et les quelques moyens que l'État a pu consacrer naguère aux conditions de vie des classes populaires.

Correspondant LO

## Seine-Saint-Denis : pénurie de médecins

Le manque de médecin n'est pas nouveau dans le département populaire de Seine-Saint-Denis. Mais les derniers chiffres de l'URPS (Union régionale des médecins libéraux) illustrent l'aggravation de la situation.

La Seine-Saint Denis ne compte désormais plus que 895 médecins généralistes, au lieu de 1159 il y a dix ans, alors que dans le même temps la population du département a augmenté de près de 100 000 habitants. À titre de comparaison, pour une population équivalente, un peu plus de 1,6 million d'habitants, le département des Hauts-de-Seine compte 2614 généralistes, soit presque le triple.

En Seine-Saint-Denis, se soigner est un parcours du combattant. Les généralistes, débordés, refusent de plus en plus souvent de prendre de nouveaux patients. Et, pour ceux qui ont la chance d'avoir un

médecin traitant, il faut parfois attendre des jours pour obtenir un rendez-vous. Les hôpitaux publics, souffrant d'une pénurie de moyens et de personnel, sont bien incapables de compenser cette carence en médecins.

Comment lutter contre les déserts médicaux, c'est une question qui revient souvent dans le débat politique. Mais on ne peut pas y répondre sans s'attaquer à l'ensemble des inégalités sociales qui rendent difficile l'accès aux soins. Lutter pour l'accès de tous à la médecine est inséparable de la lutte pour en finir avec cette société qui fabrique des inégalités.

Denis Aler



PAUL SCHULIER

Jeudi 13 mars, plus de deux cents personnes étaient rassemblées devant l'hôpital de Fourmies, dans le Nord, pour exiger que tous ses services restent ouverts.

Les syndicats des travailleurs hospitaliers, présents en nombre à la manifestation, avaient publié un courrier de l'Agence régionale de santé (ARS) évoquant un transfert du plateau de chirurgie vers une clinique privée d'une ville voisine. Les hospitaliers et

la population craignent que le départ de la Chirurgie amène rapidement à celui des Urgences et de la maternité. Que resterait-il alors de l'hôpital de Fourmies? Les femmes sur le point d'accoucher et une partie des malades seraient contraints d'aller jusqu'à Maubeuge, à

# Mort d'Alisha : une société modèle de violence

À l'émotion ressentie après la mort de la jeune Alisha Khalid d'Argenteuil, victime de harcèlement puis battue et noyée le 8 mars par deux de ses camarades après un guet-apens, s'ajoutent l'incompréhension et l'angoisse de bien des parents de quartiers populaires.

Ce drame succède à d'autres scènes de violences entre adolescents, survenues à une fréquence préoccupante ne serait-ce que depuis ce début d'année. Qu'il s'agisse du jeune sauvagement tabassé à Paris 15<sup>e</sup>, de l'adolescent de 15 ans tué à Bondy, de la mort de deux adolescents dans des rixes dans l'Essonne ou encore d'une bande de « grands » ayant volontairement blessé des « petits » de leur groupe pour leur apprendre à se battre, les comportements violents et parfois mortels de groupes de jeunes, souvent entre eux, ont de quoi susciter une inquiétude légitime de leurs familles.

Que proposent ceux qui gouvernent, ou postulent à le faire ? Darmanin, le ministre de l'Intérieur, enchérit d'avance sur le RN en annonçant le recrutement de 10 000 policiers sur le quinquennat. Schiappa, chargée de la Citoyenneté, annonce la

création d'un « comité de parents contre le harcèlement » qui devrait réunir aussi des policiers, des gendarmes, des éducateurs et des enseignants. L'opposition, en la personne de Péresse, en appelle à rien moins qu'« une prise de conscience nationale ». Les prises de position à visée électorale de ces gens-là ne peuvent pas plus répondre au problème que ne l'avait fait l'invention des « quartiers de reconquête républicaine » qui, il y a moins de deux ans, s'était traduite, une fois de plus, par des annonces d'augmentations budgétaires pour les effectifs de police et de gendarmerie.

À l'occasion du drame d'Argenteuil, beaucoup ont incriminé le rôle des réseaux sociaux quand ils n'accusaient pas les parents d'être responsables. Certes, l'usage absurde que nombre d'adolescents font de ces réseaux inquiète, vu les conséquences graves



ARGENTEUIL DES MILLIERS DE PERSONNES MARCHENT POUR ALISHA

qu'il provoque parfois. La futilité des raisons qui ont motivé les jeunes assassins d'Alisha, leur inconscience de la gravité de leur acte, sont glaçants. Mais les gouvernements qui, les uns après les autres, appauvrissent l'école en supprimant matières, heures d'enseignement et personnel, ne peuvent pas se vanter de donner aux jeunes élèves tous les moyens possibles pour accéder à une culture qui, dans tous les domaines, serait à même

d'accrocher leur curiosité et d'élargir leur horizon.

Et, loin d'incriminer la seule école, celle qui scolarise douze millions d'élèves, quelle image la véritable école, celle de la vie, offre-t-elle aux adolescents, comme à leurs parents, si ce n'est la plupart du temps celle d'une société à vomir, où l'individualisme se généralise, qui s'enlise dans sa crise et qui s'enfonce dans la barbarie ? Comment s'étonner de retrouver le reflet de sa cruauté dans

l'imaginaire de deux jeunes qui n'hésitent pas à assassiner une de leurs camarades comme s'ils étaient dans une série télévisée ?

La société capitaliste, où le profit règne en maître au mépris des besoins de la population, est une société pourrie, barbare, de plus en plus inhumaine, dont les bagarres entre jeunes ne font que renvoyer l'image, comme pour confirmer qu'elle ne mérite que d'être abattue.

Viviane Lafont

## Mémorial du terrorisme : un petit air de campagne

Le 11 mars dernier a eu lieu la journée nationale des victimes du terrorisme. Cette date, inspirée d'une journée qui a lieu dans d'autres pays d'Europe, correspond au jour où 191 personnes avaient péri dans les attentats de 2004 à la gare d'Atocha de Madrid.

L'attentat de la gare d'Atocha est le plus meurtrier de ces dernières décennies, en tout cas en Europe. En effet des dizaines d'autres pays subissent le terrorisme, les exactions de terreur de bandes armées comme Boko Haram ou l'État islamique : l'Irak, la Syrie, le Yémen, le Nigeria, mais aussi de plus en plus la région du Sahel ainsi que plusieurs pays d'Afrique

subsaharienne.

D'autre part, avec l'aggravation de la crise du capitalisme, un terrorisme d'extrême droite s'est développé dans les pays riches. Avec la multiplication des groupes racistes ou néonazis, des tueries ont eu lieu contre les communautés noires ou hispaniques aux États-Unis, ou encore en Allemagne où en février 2020 une tuerie a fait 11 morts

dans un bar à chicha à Hanau. Mais ce terrorisme d'extrême droite est moins souvent évoqué par ceux qui font leur fonds de commerce de la dénonciation du terrorisme islamiste.

Macron se veut le défenseur des victimes du terrorisme. Pour leur rendre hommage, il a évoqué à nouveau le projet, déjà présenté il y a trois ans, de créer un musée en leur mémoire. Il ouvrirait en région parisienne, dans un lieu à

définir, à l'horizon 2027. Ce musée contiendrait des objets personnels et des scellés d'affaires jugées. On peut parier qu'il n'y aura pas d'explications sur la cause du terrorisme et le lien avec les exactions commises par les armées, dont celle de la France, ou le lien avec la misère engendrée par le pillage des ressources par les grandes puissances.

La pose de la première pierre du musée est d'ailleurs prévue en mars 2022,

soit à quelques semaines de l'élection présidentielle. Ce n'est sans doute pas un hasard. À défaut d'éclairer sur les raisons du terrorisme engendré par la politique de l'impérialisme lui-même, on peut toujours essayer de se présenter en héros de la lutte contre le phénomène, surtout à l'approche d'une élection où il faudra bien que le président tente de redorer son blason.

Charles Legoda



### Nos lecteurs écrivent Vigiles et vigilants

« Je travaille dans une petite société de gardiennage dans la région Centre, qui emploie quelques dizaines de salariés, et nous sommes en poste, parfois tout seuls, sur différents sites.

Début mars, la direction, par l'intermédiaire d'un responsable, nous a informés par mail que dorénavant les heures supplémentaires seraient « lissées », c'est-à-dire ne seraient plus majorées au-delà des 35 heures hebdomadaires, mais rat-

trapées par des congés ; ils ne précisait même pas dans quel délai.

Sachant que les heures supplémentaires sont plus que monnaie courante, que c'est quasiment chaque semaine qu'on nous rappelle, du jour au lendemain parfois, pour « boucher un trou », en revenant sur nos repos, voire sur nos congés, là, c'était trop !

Après quelques discussions entre nous ici et là, le responsable a été inondé d'appels téléphoniques

venus des différents sites pour lui signifier que si c'était cela, on ne viendrait pas, qu'on ne compte plus sur nous pour « dépanner », au point qu'au bout de quelques heures, la direction jetait l'éponge : « On ne bouge rien »...

Au boulot, on nous demande d'être vigilants. Eh bien on a montré qu'on l'était aussi pour ne pas se laisser marcher sur les pieds. »

Un lecteur



Des enquêteurs fouillent les débris du train en gare d'Atocha à Madrid en 2004.

## Écoles : cantines en sursis

« On peut imaginer de fermer les cantines » : c'est ce qu'a déclaré le 14 mars Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, incapable d'endiguer la vague de contaminations qui touche actuellement les établissements scolaires.

En effet le 12 mars son ministère recensait 833 classes fermées en France pour raison épidémique, soit presque le double de la semaine précédente. Et pourtant les critères menant aux fermetures de classes ont été assouplis au fil des multiples révisions du protocole sanitaire.

On se rappelle qu'en mars 2020, lors de la fermeture générale des établissements

scolaires, le gouvernement avait laissé les élèves, leurs familles et les enseignants se débrouiller par eux-mêmes pour organiser les études à distance. Sur le fond, rien n'a changé en un an. L'incurie du gouvernement est simplement encore plus évidente.

Il est par exemple plus facile pour Blanquer de se vanter de mettre en place les tests salivaires, indiqués

pour de très jeunes enfants, que de les mettre en pratique efficacement. Ainsi, alors que les cas positifs se multiplient dans une école maternelle du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, les parents inquiets viennent d'apprendre qu'il faudra attendre au moins quinze jours pour que leurs enfants soient testés.

Discourir sur les risques induits par les repas pris à la cantine ne peut pas cacher que, dans les écoles, le personnel manque pour enseigner en petits groupes ou pour nettoyer et désinfecter quotidiennement.

Le ministre est obligé de reconnaître que les cantines sont, « pour beaucoup d'enfants, le seul moyen de faire un repas équilibré dans la journée ». Mais les choix du gouvernement de financer le système scolaire à minima, même lors d'une épidémie pendant laquelle le patronat ne veut pas se passer des parents comme main-d'œuvre, lui font envisager de priver les enfants de milieu populaire d'une alimentation équilibrée. Et ce alors que deux collégiens et lycéens sur trois mangent chaque midi à la cantine. Sans parler du

casse-tête pour les parents, qui ne peuvent pas laisser leurs enfants le ventre vide à midi.

Affirmant que l'école « c'est l'institution la plus précieuse au cœur de la société », Blanquer explique qu'« on ne peut la fermer que lorsque l'on a tout essayé ». Mais le gouvernement ne veut surtout pas essayer de prendre sur les profits capitalistes pour donner aux écoles les moyens d'assurer l'accueil des enfants et l'enseignement dans des conditions de sécurité sanitaire.

Lucien Déroit

## Spectacle vivant : les troupes permanentes dans le viseur de Bachelot

En ces temps de crise sanitaire, où le secteur du spectacle vivant est dévasté, Roselyne Bachelot n'a rien trouvé de plus pressé que de diligenter une sorte d'audit sur les troupes permanentes en France.

Elle a ainsi demandé deux rapports, l'un sur les troupes d'art lyrique, l'autre sur les orchestres symphoniques.

Il faut dire que, à la différence des intermittents du spectacle, les musiciens qui appartiennent à ces troupes permanentes (opéras de Paris et de province, orchestres nationaux et régionaux, chœur et orchestre de la radio...) sont encore relativement protégés par leur statut, en CDI ou dans la fonction publique. Bien qu'interdits de travailler par les mesures sanitaires, ils ont pu, jusque-là, conserver leurs emplois et leurs

salaires. D'ici à leur demander quelques menus sacrifices sous prétexte de solidarité avec le reste du secteur culturel, il n'y a qu'un pas, que Roselyne Bachelot est prête à franchir allègrement.

En effet, au milieu de déclarations d'intentions ronflantes sur la démocratisation culturelle, quelques passages alertent les syndicats du secteur. Ainsi, il serait question de conditionner le financement de ces troupes à une nécessaire « modernisation », qui pourrait aller jusqu'à remettre en cause le rôle de ces structures permanentes et leur

organisation du travail. Bachelot donne d'ailleurs quelques pistes, qui pourraient consister à intégrer aux troupes de théâtre lyrique des artistes et des ensembles indépendants. Cela voudrait dire remplacer de plus en plus les musiciens permanents par des intermittents, beaucoup moins chers, mais aussi beaucoup plus précaires !

En réalité, cela fait un certain temps que le gouvernement veut « moderniser » – comprendre : « précariser » – les troupes permanentes, comme en témoignent ses récentes attaques contre l'Opéra de Paris ou le chœur et l'orchestre de Radio-France. Il n'est pas dit que les artistes, permanents ou intermittents, se laissent faire.

Line Kovic

## Nantes : intermittents et précaires de la culture mobilisés



Occupation du théâtre Graslin à Nantes.

Après avoir tenté une occupation des locaux de la Direction régionale de l'activité culturelle (DRAC) des Pays de la Loire le 4 mars, et alors que le 10 mars les employés de celle-ci étaient renvoyés chez eux sur ordre du préfet, les professionnels du spectacle ont décidé en assemblée générale d'occuper le théâtre Graslin à Nantes.

Ils demandent le retrait pur et simple de la réforme du chômage, un plan massif de soutien à l'emploi pour les salariés de la culture, la réouverture immédiate des théâtres, cinémas et autres, la prolongation de l'année blanche pour les droits au chômage des intermittents... Ils proclament « l'État d'urgence sociale et culturelle ».

L'occupation se fait jour et nuit, tolérée par la mairie

à direction socialiste, qui dit soutenir les revendications mais limite à 45 personnes le nombre d'occupants. Tous les jours à 13 heures, ceux-ci organisent une agora devant le théâtre. Cette assemblée ouverte à tous permet d'échanger et d'expliquer le sens de leur lutte.

Les travailleurs du spectacle mobilisés critiquent aussi le fait que les aides du gouvernement ne vont qu'aux grandes entreprises, alors qu'eux galèrent avec, pour certains, à peine 100 euros par semaine pour survivre. Déclarant vouloir « unifier dans cette lutte tous les précaires, les oubliés de cette crise », ils comptent bien installer l'occupation du théâtre dans la durée, jusqu'à satisfaction.

Correspondant LO

## Allocation adultes handicapés : « Mon handicap, mon cash » !

Un rassemblement était organisé le 9 mars par des associations de personnes en situation de handicap ou confrontées à la maladie, comme Act-Up ou APF France handicap, devant le siège du Sénat.

Les manifestants venaient appuyer la proposition de loi prévoyant de ne plus prendre en compte les revenus du conjoint dans le calcul de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH). Leurs slogans « Quand on aime, on ne compte pas... Avec l'AAH, si », « Mon handicap, mon cash » parlent d'eux-mêmes : le montant maximum de l'AAH atteint péniblement les 900 euros

mensuels et baisse en fonction des revenus du conjoint. Si ces derniers dépassent 2 200 euros mensuels, l'AAH est même carrément supprimée. Les personnes en situation de handicap soulignent la double injustice de cette situation : elle aboutit à les dépouiller de leurs revenus et les met en plus en situation de dépendance économique vis-à-vis de

leur conjoint, avec tous les problèmes que cela peut comporter, pour les femmes en particulier.

Le Sénat a voté la proposition de loi, mais le gouvernement continue à s'y opposer. La secrétaire d'État aux Personnes handicapées, Sophie Cluzel, a même le culot de prétendre qu'il s'agit là de défendre « nos principes de solidarité » ! 900 euros, ce n'est pas assez pour vivre, mais c'est déjà trop pour ce gouvernement, pourtant si prompt à arroser les capitalistes de milliards.

Nadia Cantale

## Syrie : les aspirations d'un peuple enfouies sous les bombes

Il y a dix ans, en mars 2011, comme en Tunisie ou en Égypte, des milliers de Syriens se soulevaient contre la dictature de Bachar al-Assad. Les manifestations furent durement réprimées : en seulement quelques mois, 5 000 personnes furent tuées.

Dix ans plus tard, Assad est toujours au pouvoir, contrôlant 70% du territoire syrien. Les dirigeants occidentaux, en le déplorant, se livrent à l'habituel concert de déclarations hypocrites, tel Macron qui déclarait le 15 mars rester «aux côtés du peuple syrien pour répondre aux besoins humanitaires,

défendre le droit international, lutter contre l'impunité, trouver enfin une solution politique, la seule possible». Mais quel soutien a été apporté en 2011 à cette jeunesse qui avait soif de liberté, de démocratie ? En réalité, aucun.

Alors que la répression féroce s'abattait sur le peuple syrien, les dirigeants

des pays impérialistes, et en premier lieu les États-Unis, ne se préoccupèrent pas du sort des personnes torturées, emprisonnées ou tuées par les forces de répression du régime, préférant laisser Assad agir contre la révolte. Leur attitude fut dans un premier temps d'attendre de voir si cette situation de contestation ne serait pas l'occasion d'imposer un régime à leur botte – Assad étant jugé peu fiable –, leur permettant de mieux contrôler la région.

Puis, faute de voir surgir de l'opposition à Assad les éléments d'un pouvoir de rechange suffisamment solide, les États-Unis, directement ou par puissances régionales interposées, telle la Turquie, financèrent des milices djihadistes afin d'affaiblir Assad. Le chaos créé par l'irruption de l'organisation État islamique en Syrie, puis en Irak, et la résistance du régime changèrent la donne à partir de 2015. Les dirigeants occidentaux s'appuyèrent alors sur la Russie et l'Iran pour, au contraire, aider Assad à regagner du terrain, celui-ci apparaissant alors finalement comme un moindre mal. Mais il n'était pas question non plus pour eux de lui laisser la bride sur le cou. Une fois les territoires repris à l'organisation État islamique, alors qu'Assad était en passe de gagner la guerre grâce au soutien de la Russie, ils s'appuyèrent sur la Turquie pour limiter sa victoire.

Près de 400 000 Syriens – 388 652 personnes, d'après un dernier bilan de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) – furent tués. Douze millions de personnes durent fuir. La moitié se retrouvèrent coincées dans des camps installés dans les pays de la région, en Jordanie, en Turquie ou au Liban.

On ne peut toujours pas

parler de paix. Le pays est désormais éclaté en diverses zones, celles contrôlées par l'armée d'Assad et celles qui le sont par des groupes armés, comme dans la zone d'Idlib que contrôle le groupe Hayat Tahrir al-Cham, anciennement Front al-Nosra, un temps lié à al-Qaïda.

Les sanctions américaines et l'absence d'aide à la reconstruction conditionnée à la mise en place d'un « processus de transition politique », qu'Assad refuse toujours, aggravent encore la situation pour des millions de Syriens. « Dans certaines régions, ce sont toutes les infrastructures en matière d'eau, d'électricité qui ont été dévastées. Moins de 50% des infrastructures hospitalières et centres de santé sont en capacité d'accueillir des personnes dans le pays et une école sur trois ne peut plus être utilisée », témoignait Lucile Papon, de l'association Handicap International.

Le peuple syrien continue ainsi de subir une dictature renforcée par les interventions des puissances impérialistes, de la Russie et des puissances régionales. En multipliant les bombardements, les destructions et les massacres et en rasant au sol des villes entières, elles ont conjugué leurs efforts pour faire disparaître ses simples aspirations à plus de liberté.

**Aline Rétesse**



En Syrie, dans l'est de la Ghouta.

## Maroc : la répression contre les opposants se durcit

Maati Monjib, militant bien connu des droits démocratiques au Maroc, a été condamné à un an de prison ferme et 15 000 dirhams (1 400 euros) d'amende pour atteinte à la sécurité de l'État et escroquerie. Il est en grève de la faim depuis le 4 mars pour dénoncer cette injustice.

Ni lui ni ses avocats n'étaient présents lors de la parodie de procès, pour la bonne raison qu'ils n'avaient pas été convoqués, et que Maati Monjib était en détention préventive dans le cadre d'une autre affaire. Il a donc été condamné par contumace et ses avocats ont appris le verdict... par la plateforme électronique du ministère de la Justice.

L'affaire pour laquelle il a été condamné remonte à 2015, et visait alors six autres journalistes et militants de la liberté d'expression, qui intervenaient comme lui à travers l'AMJI (Association marocaine pour le journalisme d'investigation).

Dans la deuxième affaire, qui lui vaut d'être en prison

depuis le 29 décembre 2020, il est accusé de blanchiment d'argent, ce qu'il nie tout autant que les accusations précédentes. Son cas n'est pas isolé, d'autres opposants politiques sont d'abord lynchés par les médias aux ordres du pouvoir, puis poursuivis par la justice et emprisonnés pour diverses affaires de droit commun qu'ils contestent.

Le journaliste Omar Radi est en détention préventive depuis près de huit mois, accusé de viol, attentat à la pudeur et évasion fiscale. Le rédacteur en chef d'un journal contestataire, *Akhbar al-Youm*, est lui aussi en détention préventive depuis près de dix mois, accusé de viol avec violence et

séquestration. Sa nièce, journaliste, avait été condamnée à un an de prison pour avortement illégal et relations sexuelles hors mariage, avant d'être graciée face au tollé que cette affaire avait provoqué. L'ex-directeur du journal a été jugé et a écopé de quinze ans de prison pour traite d'êtres humains et viol.

La répression s'abat aussi sur bien des opposants anonymes et sur tous les participants à des mouvements de contestation. Depuis le soulèvement de Laâyoune en 2010, 19 prisonniers sahraouis croupissent en prison à des centaines de kilomètres de leurs familles. Nasser Zefzafi et ses camarades du Hirak sont encore en prison, condamnés à de lourdes peines pour avoir été les leaders d'un large mouvement réclamant plus de justice sociale, qui avait embrasé le Rif marocain en 2017. Ceux de Jerada, une ancienne ville



Sit-in de solidarité avec Maati Monjib devant le Parlement à Rabat en 2015.

minière, paient aussi pour le mouvement de contestation qui avait explosé en 2018, après la mort de deux mineurs. Fin janvier 2021, les gendarmes mobiles ont été immédiatement mobilisés pour intimider les ouvriers de PSA à Kenitra, qui étaient en grève pour de meilleurs salaires et conditions de travail.

Après le Printemps arabe,

qui avait mobilisé la jeunesse marocaine en février 2011, le pouvoir avait accordé quelques libertés démocratiques et accouché d'une nouvelle Constitution, présentée comme progressiste et démocratique. Ce n'avait été qu'une courte parenthèse, bien limitée, dans cet État dont les gouvernements français se sont toujours montrés complices.

**Valérie Fontaine**



# États-Unis : relance pour les capitalistes, salaire minimum gelé pour les travailleurs

La nouvelle administration démocrate de Biden vient de réussir à faire adopter par le Sénat sa première loi d'importance : le financement d'un plan de relance économique.

Cela n'avait rien d'évident, car démocrates et républicains sont à égalité dans le Sénat récemment élu, où seule la vice-présidente Kamala Harris donne aux démocrates une majorité d'une voix. Le vote des sénateurs a été aisément confirmé par la Chambre des représentants, que les démocrates contrôlent.

Le plan de relance va mobiliser 1900 milliards de dollars, somme représentant 10% du PIB annuel des États-Unis. Cette énorme béquille étatique à une économie capitaliste en crise va-t-elle la sortir vraiment du marasme ? Rien n'est moins sûr, car c'est déjà le troisième plan mis en œuvre en un an. En mars 2020, sous Trump et avec l'approbation commune des élus républicains et démocrates, le premier plan avait injecté 2200 milliards, en fait le double, dans l'économie. En décembre dernier, dans la période de transition entre Trump et Biden, 900 milliards supplémentaires y avaient été ajoutés.

Les mesures mises en avant par la Maison-Blanche sont les aides directes aux ménages et aux chômeurs. Toutefois le coup de pouce fédéral aux allocations

chômage locales, qui sont notoirement insuffisantes pour vivre, se réduit à 300 dollars par semaine au lieu de 600, puis a été de 400 lors des plans de relance de 2020. Ces aides ont juste permis à certains travailleurs de ne pas couler à pic mais, dans ce pays riche, plus de 50 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire pour survivre.

Les véritables bénéficiaires des précédents plans de relance sont les bourgeois américains. D'autant plus que, parallèlement au gouvernement, la banque centrale, la Fed, a procédé à l'injection massive d'argent dans les circuits financiers. Le *Washington Post*, journal appartenant au milliardaire Jeff Bezos, qui a vu sa fortune s'accroître grandement en 2020, a lui-même estimé que 80% de l'argent public mobilisé l'avait été au bénéfice des couches les plus riches de la société. Les 43 000 personnes les plus riches du pays ont bénéficié de réductions d'impôt de 1,6 million de dollars en moyenne, un millier de fois plus que ce qu'ont touché les Américains moyens.

Au cours du processus législatif menant au vote



À Washington, en février dernier.

du plan de relance, le président a abandonné l'augmentation du salaire minimum, qui était pourtant une de ses promesses de campagne. Pour accroître ses chances d'être élu face au démagogue Trump, Biden avait lui-même fait assaut de démagogie en parlant de doubler le salaire minimum fédéral, qui est ridiculement bas, 7,25 dollars de l'heure, soit 6,10 euros. Biden semblait ainsi reprendre à son compte une campagne syndicale militante pour que ce minimum soit porté à 15 dollars de l'heure. Ces dernières années, d'importantes

grèves ont été menées sur cet objectif, obligeant parfois de grandes entreprises de la restauration ou des services à concéder des augmentations.

En tenant compte de l'inflation, le demi-million de travailleurs actuellement payés au salaire minimum fédéral gagnent aussi peu que dans les années 1950. De plus, 1,3 million de salariés sont encore moins bien payés, ayant moins de 20 ans ou travaillant dans l'agriculture. On estime que, si le salaire minimum passait à 15 dollars de l'heure, une trentaine de millions de travailleurs verraient ainsi leur

situation s'améliorer.

La dernière, très légère, augmentation du salaire minimum date de 2009, première année du premier mandat d'Obama. Il est resté bloqué depuis, au fil des sept années de présidence démocrate, avec Biden à la vice-présidence jusqu'en 2016, et des quatre années de celle du républicain Trump.

Sans surprise, une fois installé à la Maison-Blanche, Biden tourne le dos aux aspirations de ceux des travailleurs qui ont voté pour lui, tout comme Obama et Trump avaient fait avant lui.

Lucien Déroit

## Brésil : Lula à nouveau en piste

Lundi 8 mars, un juge de la Cour suprême brésilienne a annulé les condamnations qui ont frappé Lula depuis 2017 et l'ont envoyé un an et demi en prison.

Celui qui a présidé le pays de 2003 à 2011 retrouve un casier judiciaire vierge, et donc ses droits politiques, ce qui devrait lui permettre d'être candidat contre Bolsonaro à l'élection présidentielle de 2022.

La raison formelle de la décision est que le tribunal de Curitiba, où officiait le juge Moro, était incompétent pour poursuivre et juger Lula, qui relevait de Brasilia. Six ans après, il était temps de s'en apercevoir. La partialité

de Moro contre Lula, Dilma Rousseff et le Parti des travailleurs (PT) a sans doute aussi joué un rôle. Les relevés de conversations téléphoniques de Moro ont montré que, censé être impartial, il n'a cessé d'orienter les enquêteurs pour faire tomber Lula et ses camarades pour corruption, et pour laisser tranquilles les deux tiers des corrompus, ceux de droite. Moro, nommé ministre de la Justice en 2018, a depuis démissionné.

Mais la raison de fond de la décision est que depuis plusieurs mois, la Cour suprême est entrée en guerre contre Bolsonaro, pour sauvegarder ses prérogatives. Après avoir en 2018 empêché Lula, donné gagnant, de se présenter, après avoir donc fait élire Bolsonaro, la Cour remet aujourd'hui en jeu Lula pour abattre Bolsonaro. Lula est en principe toujours poursuivi et n'est pas innocent. Mais, selon les sondages, il

obtiendrait 50% des votes, et l'actuel président 35%.

Il n'y a là rien de surprenant. Avec ses provocations grossières, en particulier sa campagne permanente contre les masques, les mesures barrières et les vaccins, avec son mépris pour les malades du Covid («*Cessez de geindre!*») leur lance-t-il c'est Bolsonaro qui par sa politique renforce Lula. Une bonne partie des groupes de droite qui avaient impulsé sur les réseaux sociaux la campagne anti-corruption et anti-Lula dénoncent maintenant Bolsonaro.

Lula possède aussi des atouts personnels : son passé de dirigeant des luttes ouvrières de la fin de la dictature (1964-1985), son charisme, sa combativité, et le souvenir que ses années de présidence ont laissé : elles ont été des années de prospérité économique pour les bourgeois, mais aussi de plein emploi, d'améliorations

salariales et de programmes d'assistance pour les classes populaires. Mais la situation de 2021 n'est plus celle de 2001. La crise économique est passée par là, amenant des millions de chômeurs. La crise sanitaire s'y est ajoutée, avec ses 280 000 morts, l'écroulement du système de santé, d'autres millions de chômeurs, la misère et parfois la faim.

Même si le PT a beaucoup perdu de son influence et de ses militants, les travailleurs seront sans doute tentés de croire à nouveau en Lula, en voyant à nouveau en lui un sauveur. Ce serait oublier qu'il a par le passé gouverné avant tout pour les profits de la bourgeoisie, et en s'appuyant sur les partis du centre et de droite, ceux-là mêmes qui ont ensuite porté Bolsonaro au pouvoir. Oublier cela, ce serait se préparer à d'autres désillusions.

Vincent Gelas



En novembre 2019.

## 18 mars 1871, le prolétariat parisien au pouvoir

Il y a 150 ans, le 18 mars 1871, commençait la Commune de Paris. Pendant deux mois et demi, les travailleurs allaient, pour la première fois dans l'histoire, exercer eux-mêmes le pouvoir à l'échelle d'une ville de deux millions d'habitants. Noyée dans le sang au bout de ces quelques semaines, la Commune allait rester comme la première expérience et comme l'exemple de ce que pourra être le pouvoir de la classe ouvrière.

Depuis 1851, la république massacreuse des ouvriers en juin 1848 avait laissé place au second Empire de Napoléon III. Ce régime policier avait permis un enrichissement éhonté et crapuleux des classes possédantes contrastant avec la misère des classes populaires.

Face à l'ébullition ouvrière qui se manifestait à la fin des années 1860, Napoléon III crut conjurer le péril intérieur en déclenchant la guerre contre la Prusse le 19 juillet 1870.

### L'effondrement de l'Empire

La guerre ne fit que précipiter la chute de Napoléon III : fait prisonnier, il capitulait à Sedan le 2 septembre. Deux jours plus tard, le 4 septembre, l'Empire s'effondrait et les ouvriers, à Paris comme dans d'autres villes, imposaient la proclamation de la république. En pleine guerre, alors que l'armée prussienne arrivait aux portes de Paris, l'affrontement de classe revenait au premier rang.

Les ouvriers étaient la force agissante mais, comme en février 1848, des politiciens sans vergogne, monarchistes ou républicains, Favre ou Ferry, se hâtèrent de s'emparer du pouvoir politique pour sauver la bourgeoisie. Ils proclamèrent un Gouvernement de défense nationale, avec à sa tête le général Trochu. En réalité, leur priorité était de faire face au danger représenté par la classe ouvrière et ses aspirations révolutionnaires, nourries des expériences de 1830 et de 1848.

Loin d'accepter l'union nationale et de s'en remettre à un gouvernement bourgeois dont ces deux expériences avaient montré qu'il n'y avait à attendre que de la mitraille, les prolétaires parisiens s'armèrent massivement et s'organisèrent, en particulier au travers de la Garde nationale. Cette milice, de composition habituellement bourgeoise, vit ses effectifs passer entre août et septembre de 24 000 à 300 000

combattants, essentiellement issus des quartiers populaires. Hormis le général en chef, nommé par le gouvernement, les officiers et sous-officiers étaient élus par les gardes nationaux. C'est ainsi que beaucoup de révolutionnaires tels que Gustave Flourens, Adolphe Assi et Eugène Varlin s'y firent élire.

Craignant avant tout cette classe ouvrière en



Les canons sur la butte Montmartre.

armes, le Gouvernement provisoire sabota dans les faits la défense de Paris assiégé par les Prussiens. Face à la menace croissante de masses mobilisées et déterminées qui se manifestait également dans les villes de province, il voulait avant tout sauver son pouvoir et celui de la bourgeoisie. Les six mois séparant le 4 septembre du 18 mars virent le fossé s'agrandir entre le gouvernement et le prolétariat parisien. Dès le 31 octobre 1870, à l'annonce d'un possible armistice, une foule importante criaient « À bas Trochu » et des gardes nationaux séquestrèrent temporairement le gouvernement, certains réclamant un gouvernement Flourens-Blanqui.

### Un gouvernement rejeté

En janvier 1871, selon Lissagaray, révolutionnaire témoin et auteur d'une histoire de la Commune, « les faubourgs (les quartiers ouvriers) n'appelaient plus les hommes de la Défense que la bande à Judas ». Le 22 janvier, le gouvernement réprimait la foule, venue manifester à l'Hôtel de Ville face aux annonces de capitulation. Celle-ci fut effective

le 28, décuplant la rage des prolétaires parisiens. Pour eux, il était clair que le gouvernement cherchait à se débarrasser du danger qu'ils représentaient, en les livrant tout simplement à l'armée prussienne.

Fin février, de puissants cortèges de bataillons de la Garde nationale et de soldats, tambours et drapeaux en tête, défilèrent vers la Bastille. Les troupes envoyées pour arrêter les manifestants fraternisèrent avec eux. Un comité central de la Garde nationale fut mis sur pied. Composé de délégués, élus sans distinction de grade et révocables à tout moment, il joua un rôle majeur à l'approche du 18 mars.

À l'annonce de l'entrée



La barricade de la rue de Flandre.

nationale réactionnaire, élue le 8 février, siégeant à Bordeaux, prépara donc l'épreuve de force.

Multipliant les provocations, Thiers ôta à Paris le statut de capitale pour établir l'Assemblée nationale à Versailles, la ville royale. Il priva de solde les gardes nationaux, contraints à demander l'aumône gouvernementale. Il décréta que les échéances commerciales, dont le paiement était suspendu depuis l'entrée en guerre, seraient désormais exigibles. De la même façon, il rendit exigibles les loyers en retard. Trois cent mille ouvriers, petits commerçants et fabricants étaient ainsi jetés à la merci du propriétaire ou contraints à la faillite. Cependant toutes ces mesures n'aboutirent qu'à souder un peu plus la petite bourgeoisie au prolétariat parisien.

Thiers interdit six journaux républicains, fit condamner à mort par contumace Flourens et Blanqui et menaça d'arrêter le comité central de la Garde nationale. Il n'avait cependant aucun pouvoir réel. Ses 8 000 soldats ramenés de la Loire et du Nord, erraient dans les rues, mal nourris, ravitaillés en soupe et couvertures par des Parisiennes. Cela n'empêcha pas Thiers, indifférent aux avertissements et méprisant les combattants ouvriers, d'ordonner pour le 18 mars la reprise des 150 canons de la garde nationale.

### La journée du 18 mars

Le 18 mars, à trois heures du matin, 15 000 soldats furent donc envoyés dans les quartiers ouvriers de Paris. 4 000 d'entre eux montèrent sur la butte Montmartre. À cinq heures du

matin, ils commencèrent à évacuer les canons, mais les attelages pour les traîner tardaient à arriver, alors que la population du quartier se réveillait. Lissagaray décrit : « *Celles (les femmes) du 18 mars n'attendent pas leurs hommes. Elles entourent les mitrailleuses, interpellent les chefs de pièce. "C'est indigne! Qu'est-ce que tu fais là?"* » Le général Leconte ayant donné l'ordre de tirer sur la foule, ses hommes mirent crosse en l'air. Dans l'après-midi, il fut exécuté par ses propres soldats, ainsi qu'un autre général, Clément Thomas.

Partout, la scène se répéta : aux Buttes-Chaumont, à Belleville, au Luxembourg. Dans l'après-midi, les insurgés prirent possession sans résistance des lieux de pouvoir : casernes, Hôtel de Ville, préfecture de police, Imprimerie nationale, ministères et la plupart des mairies. Du côté de la bourgeoisie, ce fut la panique. Thiers, qui avait déjà fait placarder des affiches annonçant le succès de son coup de force, se sauva par un escalier dérobé, et Jules Ferry par la fenêtre. Dans la nuit, les derniers régiments s'enfuirent par les portes du sud de la capitale vers Versailles.

Paris était désormais aux mains des insurgés. Le drapeau rouge flottait sur l'Hôtel de Ville. Le *Journal officiel* annonça : « *Les prolétaires de la capitale, au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en main la direction des affaires publiques.* » La première expérience de pouvoir ouvrier, la Commune de Paris, commençait.

Christian Bernac



La barricade de la Grand-Rue de la Chapelle.

## Danone : comment révoquer un PDG

**Quinze jours après un premier « entretien préalable » devant son conseil d'administration qui lui avait retiré une partie de son pouvoir, Emmanuel Faber, PDG de Danone, vient d'être poussé dehors « avec effet immédiat ».**

Geoffroy Roux-de-Bézieux, président du Medef, et la plupart des médias ont présenté Emmanuel Faber comme un « patron social » qui aurait fait de Danone, 100 000 salariés dans le monde, « une entreprise à mission », selon un nouveau statut des entreprises inventé par Macron. Il est

sous-entendu qu'il s'agit d'une mission sociale et aux valeurs éthiques. Les travailleurs du groupe, dans les laiteries et autres usines de mise en bouteille de l'eau, dont les salaires sont bloqués et la charge de travail ne cesse d'augmenter, apprécieront. Tout comme les 2 000 travailleurs du groupe

dont le poste a été supprimé par Faber. Les patrons de Danone ont toujours été très forts pour les slogans publicitaires!

Si Faber a été remercié, ce n'est certainement pas parce qu'il aurait été trop « social », mais parce qu'une partie des actionnaires lui reprochaient de ne pas avoir assez fait progresser les résultats de Danone pendant le Covid. Le groupe n'a fait « que » 14 % de profits en 2020 contre 15,2 % l'année précédente, alors que

Nestlé, principal concurrent, faisait mieux. Des actionnaires minoritaires de Danone, regroupés dans plusieurs fonds d'investissement, ont voulu, et obtenu, la tête du PDG. La tête tombée, le cours de l'action Danone a aussitôt augmenté de 5 % à la Bourse.

Entre eux, les capitalistes ne se font pas de politesses. Ils se donnent les moyens de contrôler la politique des hauts cadres qu'ils mettent à la tête de leurs entreprises. Ils pratiquent

la révocabilité des élus que les politiciens refusent aux électeurs : quand un PDG n'a pas tenu ses promesses auxquelles il s'est engagé, il est immédiatement remplacé, sans attendre une nouvelle élection, quatre ou cinq ans plus tard. Les travailleurs devraient s'inspirer de ces méthodes efficaces pour les appliquer sans pitié à ceux qui dirigent les entreprises et qui font fonctionner l'appareil d'État et surtout aux actionnaires eux-mêmes.

**Xavier Lachau**

## Hausse du gaz : pas d'autre raison que le profit

**Depuis le 1<sup>er</sup> mars, le prix du gaz a augmenté de 5,7 %, après une série de sept hausses les mois précédents. Auparavant, il y avait eu tout de même pas mal de baisses.**

Pourtant les gisements de gaz sont toujours là, ceux qui s'épuisent étant remplacés par de nouveaux. Pour le moment, ni la France ni le monde ne manquent de gaz naturel. Les hausses comme les baisses n'ont aucune raison technique.

En France, 70 % du gaz arrive par des gazoducs, d'abord de Norvège (environ 40 %) puis de Russie (20 %) et des Pays-Bas (10 %). En principe, les contrats négociés avec les sociétés de pays producteurs sont des contrats à long terme qui peuvent toutefois varier selon les cours du pétrole, qui augmentent en ce moment. De toute façon ils sont top-secret, à l'image de ce qui se pratique dans tous les secteurs, comme dans celui des vaccins, par exemple.

Les 30 % de gaz restant arrivent maintenant, depuis quelques années, sous forme de GNL – gaz naturel liquéfié à -161° – par d'énormes navires, les méthaniers. Ces navires, qui traversent mers et océans avec leurs cargaisons réfrigérées, nécessitent des usines de liquéfaction du gaz au départ, et d'autres de gazéification à l'arrivée. Usines et navires se multiplient dans le monde. Parmi les géants du GNL il y a Total, qui a des intérêts dans de nombreux gisements sur la planète.

Les méthaniers, contrairement aux gazoducs, peuvent se rendre n'importe où. Ainsi, un méthanier prévu pour rejoindre l'Europe depuis le Qatar ou la Sibérie du nord peut parfaitement

être dérouter vers le Japon ou la Chine. La vague de froid exceptionnelle qui a frappé l'Asie au début de l'année sert d'ailleurs de justificatif à la hausse du prix en France. Si la Chine est prête à payer plus cher le gaz, le prix augmente ici ! C'est donc uniquement une affaire de loi de l'offre et de la demande, et donc de profits pour les trusts gaziers qui entraîne la hausse des prix pour les consommateurs.

Les prix pour le tarif réglementé (lequel va disparaître en juin 2023) sont en principe fixés par la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Toutefois celle-ci décide de lisser les hausses pour tenter de les rendre moins douloureuses, et quelquefois la CRE sait s'adapter à la conjoncture : en 2019, il n'y avait pas eu de hausse car on était au début du mouvement des gilets jaunes. Il valait mieux reporter à plus tard... Lissées ou pas, les hausses retombent toujours sur les consommateurs, et les trusts, Total au premier chef, encaissent les profits!

**André Victor**



## Envolée à la Bourse : la crise, quelle crise ?

**Vendredi 12 mars, le journal patronal Les Échos, titrait triomphalement « La Bourse de Paris efface la crise ».**

L'indice CAC 40 est en effet revenu à son niveau d'avant le krach boursier de février-mars 2020, au cours duquel il avait perdu 23 % en quinze jours.

Les résultats affichés par la plupart des entreprises du CAC 40 ne sont sans doute pas étrangers à l'envolée du cours de leurs actions. Avec l'explosion de la pandémie et ses conséquences sur l'économie, les bénéfices des entreprises du CAC 40 ont certes diminué de moitié. Mais cela n'a pas empêché

celles-ci de verser au total plus de 23 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires. Alors que le chômage augmente et que les faillites de petits commerçants se multiplient, la bourgeoisie continue de s'enrichir.

Il apparaît clairement que les plans d'aides massives de la banque centrale européenne et de l'État étaient surtout destinés à soutenir les profits de la bourgeoisie. Ces milliards n'ont empêché ni les

fermetures d'entreprises ni les plans de licenciements ou de « compétitivité ». Et les attaques contre les travailleurs ne vont pas s'arrêter. Car c'est en réduisant les effectifs, en aggravant les conditions de travail, auxquels s'ajoute le pillage de l'argent public, que les grandes entreprises espèrent continuer à gaver leurs actionnaires.

Dans un système économique de plus en plus parasitaire, ceux qui se réjouissent aujourd'hui, dansent autour d'un volcan.

**Denis Aler**

## Logement : le gouvernement double l'hypocrisie

**Le gouvernement annonce qu'il va doubler le montant du Fonds de solidarité pour le logement. Celui-ci est censé permettre de verser une aide aux familles accumulant les impayés de loyers et risquant l'expulsion.**

De 30 millions, ce fonds devrait passer à 60 millions... alors que la Fondation Abbé-Pierre estime que 200 millions d'euros seraient nécessaires pour éviter l'explosion du nombre de

sans-domicile.

Qu'on se rassure, le gouvernement a prévu une politique tout aussi énergique pour lutter contre la pénurie de logements sociaux. Emmanuelle Wargon, la

ministre déléguée au Logement, assure que le gouvernement se montrera à la fois volontariste et souple envers les communes refusant de se soumettre à l'obligation d'avoir 25 % de logements sociaux... On doit trembler à Neuilly-sur-Seine!

**N. C.**

## Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

**Au sommaire du n° 214 (mars 2021) :**

- La Commune de Paris et ses enseignements pour aujourd'hui
- Face au Covid-19 : raisonner et agir en militant ouvrier
- La dette des pays riches, celle de la bourgeoisie
- Esclavage : la question des réparations
- La situation aux États-Unis
- Afghanistan : après des décennies de manœuvres impérialistes

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.



## Eurocast – Delle: grève contre une direction arrogante

Lundi 8 mars, à la fonderie Eurocast de Delle, une fonderie d'aluminium du groupe GMD, sous-traitante de l'automobile dans le Territoire de Belfort, les ouvriers des trois équipes ont démarré la grève, avec la CGT, à la suite du résultat des négociations annuelles sur les salaires.

Vingt euros brut, c'est juste une aumône, après zéro en 2020, et alors que les actionnaires de GMD ne cessent d'aspirer des bénéfices. En même temps, la direction voulait supprimer le jour férié supplémentaire, dit « lundi de la Fête de Delle ». Ce point focalisait aussi la colère accumulée contre le directeur, arrivé il y a deux ans, bardé d'un autoritarisme de caserne, qui a multiplié les brimades, les

humiliations et les coups tordus.

Ce directeur aura réussi à provoquer la grève, suivie par quasiment tous les travailleurs, une centaine sur les 120 (encadrement compris) que compte l'usine. Toute la production, si urgente en temps normal, a alors été arrêtée, les accès bloqués jour et nuit, la direction empêchée de rentrer et ses agissements étalés dans la presse locale.



Après trois jours de grève, en présence du haut DRH du groupe Fonderie GMD et d'un inspecteur du travail, la direction accordait finalement 38 euros brut d'augmentation sur les 50 demandés par les grévistes. La suppression du jour férié est abandonnée. Si le compte n'y

est pas pour le salaire de base, il y aura une prime de 300 euros en avril, et aussi 375 euros par salarié qui seront versés au CSE pour des chèques cadeaux de Noël, qui avaient été supprimés en 2020. Il s'y ajoute l'engagement qu'il n'y aura aucune sanction contre les cinq grévistes

menacés d'être assignés au tribunal pour incitation au blocage de l'usine.

Les travailleurs de chaque équipe ont voté la reprise du travail vendredi matin 12 mars avec le sentiment de s'être fait respecter, en ayant relevé la tête ensemble.

**Correspondant LO**

## General Electric – Belfort: pour les salaires et contre les licenciements

Dans la partie Steam Power Systems (turbines à vapeur et alternateurs) de General Electric à Belfort viennent d'avoir lieu les négociations salariales.

Résultat: les salaires sont pratiquement bloqués après un gel des augmentations en 2020 sous prétexte de Covid.

Le mépris de la direction s'y rajoute.

Celle-ci a osé proposer une hausse de 7 centimes

d'euros brut de la prime de panier, passant de 6,27 euros à 6,34 euros, dans un premier temps, et une augmentation « faramineuse » de 23 centimes d'euros brut sur ce même panier d'équipe.

Là, c'était trop et cela a fait exploser la colère: mardi 9 mars, l'équipe de nuit a décidé le blocage du site, suivie immédiatement par l'équipe du matin. Les grévistes ont bloqué l'entrée de l'usine et tous les camions

ou véhicules.

Jeudi matin 11 mars, une délégation de grévistes s'est rendue à un débrayage qui avait lieu à l'Alstom, présentant aussi sur le site, proposant aux travailleurs de l'usine de venir les rejoindre au piquet de grève. Plusieurs dizaines d'entre eux l'ont fait.

Finalement, la direction a accepté de verser une prime de 1 000 euros et d'autres primes dont certaines pour les seuls grévistes. Mais surtout le patron a accepté l'embauche d'intérimaires et d'apprentis en tutorat, ce qui était une revendication des grévistes.

Moyennant quoi, l'assemblée générale qui a suivi a décidé majoritairement la levée du blocage.

**Correspondant LO**

### Les travailleurs ne se sont pas laissé transférer

Dans le secteur General Electric Steam Services, où sont livrés les équipements pour les travaux extérieurs, les travailleurs du bâtiment 37 étaient menacés par le transfert de leur atelier à La Courneuve, dans la région parisienne.

Cela concernait une vingtaine de salariés à qui on ne laissait dans

les faits, que la solution de partir là-bas ou d'être licenciés. Dans le même service, au bâtiment 25 où travaillent une dizaine de salariés, c'est une menace d'externalisation avec perte de salaire qui est prévue.

Jeudi 11 mars dans la matinée, ces travailleurs ont bloqué le bâtiment 37 et décidé de venir

rejoindre les grévistes de Steam Power Systems avant de prendre leur relais pour renforcer le blocage du site.

L'après-midi a eu lieu une nouvelle réunion avec la direction, désireuse de libérer le site, car le PDG d'Alstom, Poupart-Lafarge, devait venir le lendemain, sans doute accompagné du ministre des

Transports, pour inaugurer le « TGV du futur. »

Aux dernières nouvelles, les travailleurs du Bâtiment 37 qui bloquaient leur atelier depuis le jeudi 11 mars ont été avertis qu'ils avaient gagné. Le transfert de leur atelier à La Courneuve est annulé, et c'est un succès de leur grève.

**Correspondant LO**

## Frontaliers lorrains: les tracasseries se multiplient

16 000 Mosellans vont travailler tous les jours en Sarre, en Allemagne.

Depuis le 2 mars, ils ont l'obligation pour franchir la frontière de présenter un test PCR ou antigénique de moins de 48 heures. La même exigence vaut pour les milliers de frontaliers qui vont faire leurs courses, voir leur famille ou font leurs études de l'autre côté de la frontière.

Samedi 13 mars, pour le deuxième samedi de suite, les frontaliers ont manifesté à la frontière contre cette mesure qui leur empoisonne la vie, et finit

même par irriter les narines à force de tests! Ils étaient à chaque fois plus de 200, frontaliers et gilets jaunes, à montrer leur désapprobation face à cette fermeture des frontières. Une nouvelle manifestation était prévue samedi 20 mars.

Certes, des centres de dépistage gratuits ont été installés. Mais bien des frontaliers sont obligés de jongler avec les horaires pour se faire dépister alors qu'il reviendrait aux employeurs d'organiser les tests dans les

entreprises. Mais d'un côté de la frontière comme de l'autre, toutes les contraintes pèsent sur les travailleurs et non sur les patrons.

Pour les travailleurs frontaliers de Moselle Est dont l'emploi est au Luxembourg et qui avaient l'habitude de passer par l'Allemagne, c'est aussi la galère: faute de pouvoir présenter un test, ils doivent faire un détour de 50 à 80 kilomètres et passer par Metz et Thionville et une A31 complètement saturée. Cela signifie un temps de transport supplémentaire de près de deux heures par jour.



File d'attente à la frontière.

Incapables de faire face à l'épidémie et incapables d'une action commune, les gouvernements multiplient les tracasseries pour les travailleurs. Ainsi, le

covoiturage est interdit à plus de deux personnes par véhicule... avant d'aller à plusieurs centaines s'entasser dans des usines!

**Étienne Hourdin**

## Fonderie de Bretagne – Lorient : 350 emplois menacés

**Le groupe Renault a annoncé jeudi 11 mars qu'il se séparait de la Fonderie de Bretagne à Lorient, où travaillent 350 salariés. Il est question de chercher un repreneur.**

Il y a un an déjà, le PDG avait déclaré que la fonderie n'avait pas « vocation » à rester dans le groupe Renault. L'avertissement était clair. Après huit mois de concertation avec les élus locaux et les représentants syndicaux, la direction de Renault fait ce qu'elle avait annoncé et veut se débarrasser de la fonderie et de ses 350 salariés. Tous ceux

qui ont cru aux séances de blabla se sentent floués. Les élus locaux de tout bord en appellent à Bruno Le Maire. L'État, la région, les collectivités locales avaient mis la main à la poche pour « sauver l'emploi ». Renault a encaissé mais a poursuivi ses attaques.

Prétextant un déficit de 8 milliards d'euros l'an passé, Renault veut accélérer

les économies pour générer des profits immédiats, en particulier en supprimant des emplois. 15 000 suppressions d'emplois sont annoncées dans le monde, dont 4 600 en France. Or, le groupe Renault a accumulé des réserves de liquidités de 16,4 milliards d'euros, dont 4 milliards d'un prêt garanti par l'État. Il a donc en caisse tout l'argent qu'il faut pour garantir les salaires et les emplois de tous les salariés du groupe, qu'ils soient embauchés, intérimaires ou



LE TELEGRAMME VINCENT MICHEL

Rassemblement en mai 2020.

prestataires.

Les travailleurs de la Fonderie de Bretagne ont déjà connu des menaces de fermeture auxquelles ils ont résisté par des grèves, des occupations d'usine, et leurs luttes avaient permis de maintenir les emplois et les salaires. Tout comme dans leurs combats passés, ils ne pourront compter que sur leurs propres forces.

Un rassemblement est prévu à la fonderie le 23 mars avec des délégations de divers sites Renault, comme les usines de Cléon ou de Flins. Ce sera l'occasion de renforcer les contacts entre tous les travailleurs du groupe, car c'est bien en luttant tous ensemble qu'ils pourront faire plier la direction.

**Correspondant LO**

## Renault Trucks : des économies sur le dos des intérimaires

**À Renault Trucks, à cause de ruptures d'approvisionnement dues entre autres à un manque de microprocesseurs, des jours de chômage ont été programmés en février et en mars. La direction prévoit déjà des jours de chômage jusqu'au mois de juin.**

Suite à un accord signé lors du premier confinement, les travailleurs concernés doivent être indemnisés à 92 % de leur salaire net. Jusque-là, la direction affirmait qu'il en serait de même pour les intérimaires ayant un contrat en cours.

Or, quelques jours avant le chômage programmé, des intérimaires dont le contrat devait être renouvelé apprennent qu'il ne le serait pas. On leur annonçait qu'ils n'auraient pas de contrat pendant toute la période de chômage mais qu'ils seraient repris ensuite. Résultat : à la place des 92 %

du salaire comme pour le personnel embauché, ils ne touchent plus rien.

C'est ce qui s'est passé assez massivement à l'usine de Bourg-en-Bresse, là où la direction jongle tout au long de l'année avec des contrats courts, alternant les contrats pour surcroît d'activité et ceux pour remplacement d'absent. La même situation s'est renouvelée, dans une moindre proportion parce que les contrats d'intérim sont plus longs, à l'usine Ponts et Essieux à Saint-Priest et à l'usine Moteurs à Vénissieux. À Bourg-en-Bresse, les intérimaires étaient en colère

en apprenant cette entourage. Certains parlaient de débrayer et, jeudi 4 mars, une centaine d'entre eux se sont réunis pendant la pause casse-croûte avec des délégués CGT.

Face au mécontentement, la direction tente de reporter la responsabilité sur l'État : la loi interdit en effet de renouveler des contrats d'intérim après que du chômage a été annoncé. C'est un sacré cynisme de la part d'une entreprise dont les services RH passent leur temps à calculer les débuts et les fins de contrat pour économiser au maximum sur les salaires, et qui use et abuse des travailleurs précaires.

Le seul responsable de cette situation est la direction de Renault Trucks qui, depuis des années, refuse d'embaucher massivement les centaines

d'intérimaires présents en permanence dans les usines et indispensables à la production. Contrat ou pas, les

intérimaires ne doivent rien perdre à cause de cette période de chômage.

**Correspondant LO**



## Iveco Bus – Annonay : mécontentement sur les salaires

**Des débrayages pour les salaires ont démarré lundi 8 mars à l'usine Iveco Bus d'Annonay, où 1 500 travailleurs produisent des bus et des cars pour toute l'Europe.**

Lors des négociations annuelles obligatoires (NAO) sur les salaires, les dirigeants d'Iveco ont proposé 0,5 % d'augmentation générale, soit à peine 6 euros sur les plus bas salaires, ce qui a été pris comme une insulte par les ouvriers.

Les salaires sont notoirement insuffisants, surtout sur les lignes de montage, où les postes sont moins qualifiés. Comme dans bien des grands groupes, ils sont bloqués depuis des années. L'an dernier, la direction avait profité du premier confinement pour geler les

NAO. Cette année, à leur approche, elle avait réduit la production et imposé des jours chômés afin d'entretenir l'incertitude sur l'avenir.

Malgré cela, avant même ses annonces, des discussions avaient lieu sur la nécessité de réagir. Le 8 mars, suite à l'annonce des 0,5 %, 80 % de l'effectif débrayait à l'appel de la CGT, pendant deux heures pour la plupart. Ce jour-là, deux rassemblements sur les différentes équipes regroupaient 300 participants. Toute la semaine, débrayages et discussions

se poursuivaient entre des ouvriers heureux de se retrouver nombreux. La production, habituellement de six véhicules par jour, tombait à un seul. Le jeudi et le lundi suivants, de nouveaux rassemblements avaient lieu, avec plusieurs centaines de participants.

Depuis des années, il n'y avait pas eu de mouvement avec des rassemblements aussi nombreux. En débrayant, les travailleurs affirment qu'il leur faut plus que des miettes pour vivre, sans formuler une revendication précise. Les responsables de la CGT ont revendiqué dans la presse une augmentation de 100 euros, mais sans la défendre

clairement devant les grévistes. Tout en commençant une deuxième semaine de débrayages, les travailleurs savent que faire payer Iveco, malgré ses coffres bien remplis, est un combat difficile.

Iveco fait partie du groupe CNHi (Case New Holland Industrial), contrôlé par la société Exor de la famille Agnelli. En 2020, CNHi a fait 360 millions d'euros de bénéfices et mis de côté 3 milliards supplémentaires en trésorerie. À Annonay comme ailleurs, les travailleurs voient bien que ces profits ont été obtenus sur leur dos. Depuis un an, une centaine de postes d'ouvriers ont été

supprimés, et la hiérarchie a imposé huit semaines d'arrêt de production par des congés non choisis, du chômage partiel et la fin de contrats d'intérim. Les ouvriers restants ont produit le même nombre de véhicules qu'en 2019, mais dans des conditions dégradées et avec des cadences accrues. Ces sacrifices alimentaient depuis des mois une colère sourde, avec le sentiment d'être méprisés.

Ce mouvement, sur un problème commun à toute l'usine, change l'ambiance. Quelle qu'en soit l'issue, la fierté de relever la tête et les liens créés sont déjà un pas en avant.

**Correspondant LO**

## NTN-SNR – Annecy : un rassemblement réussi

Face à l'offensive de la direction de l'entreprise NTN-SNR d'Annecy, qui essaie de remettre en cause les accords sur le temps de travail, la riposte avait commencé à s'organiser depuis plusieurs semaines.

Les travailleurs refusent massivement l'obligation du travail le samedi, la suppression de six jours de RTT et plus généralement une flexibilité accrue. Ils l'ont d'abord fait savoir par une pétition, qui a rapidement recueilli un millier de signatures. Cela a permis à ceux qui militaient contre l'accord de discuter individuellement avec leurs collègues, et aussi de se réunir à quelques-uns aux distributeurs de boissons pour des prises de parole collectives.

Beaucoup de travailleurs, conscients que la pétition ne suffirait pas, ont exprimé leur envie d'aller plus

loin. Sous cette pression, la CGT et Sud ont appelé à une journée de grève mardi 16 mars et à un rassemblement devant le siège social, afin de remettre la pétition collectivement. La semaine précédente, les travailleurs ayant pris en charge la pétition ont pu s'adresser à nouveau à leurs collègues et mesurer la colère. Ainsi, dans un atelier, une prise de parole devant initialement réunir cinq travailleurs en a vu une vingtaine se présenter.

Si, dans cette semaine de préparation, la colère n'a pas débordé, elle ne s'est pas non plus éteinte.



Malgré les affiches de la direction prétendant que les syndicats à l'origine de l'appel mental, malgré les pressions exercées sur les travailleurs, le rassemblement a été un succès. 300 personnes se sont réunies devant le siège, et beaucoup

n'avaient pas vu un tel rassemblement depuis leur arrivée à l'entreprise.

Les grévistes ont voté très majoritairement la proposition de se retrouver mardi 23 mars, jour du dernier round de négociations, pour un nouveau

débrayage, mais aussi d'en être les militants auprès de leurs collègues, jusqu'au retrait du plan patronal. La direction fait mine de rester droite dans ses bottes, mais voit son projet bousculé. Et ce n'est pas fini.

**Correspondant LO**

## Nantes : les livreurs du centre ville en colère

Depuis le 8 mars, un arrêté municipal de la mairie de Nantes (PS-EELV) interdit aux livreurs de repas, s'ils ne sont pas équipés de scooters électriques, de rouler dans les rues piétonnes du centre-ville.



Le prétexte est la nuisance sonore, la pollution et le danger pour les riverains.

Depuis la mise en place de l'arrêté, les livreurs n'ont cessé de protester, en manifestant en centre-ville, contre le fait que la mairie les empêche de travailler. Ils perdent du temps en livrant à pied ou en vélo, et donc aussi, comme ils sont payés à la course, de l'argent!

Vendredi 12 mars, une cinquantaine d'entre eux ont rejoint l'agora des précaires de la culture à 13 heures. Devant le théâtre

Graslin occupé, ils ont pris le micro et interpellé les élus municipaux présents pour les professionnels du spectacle et lâché leur colère : « Comme travailleurs indépendants, on n'a droit à rien, ni chômage ni assurances à un prix correct... Certains parmi nous ne gagnent pas 40 euros par jour, alors qu'ils travaillent 12 à 14 heures... Où voulez-vous qu'on trouve les moyens d'acheter un scooter électrique ? Et la police nous verbalise à 135 euros l'amende ! Retirez cet arrêté municipal ! Laissez-nous

travailler ! »

L' élu (un premier adjoint) interpellé a répondu sous les huées qu'il « combattait aussi l'exploitation » et qu'il n'allait pas retirer « là, tout de suite » les amendes, mais qu'il s'engageait à recevoir une délégation de livreurs. Ceux-ci maintiennent leurs revendications : retrait de l'arrêté, annulation des amendes et que la ville leur loue un parc de scooters électriques. Qui sème la misère, récolte la colère.

**Correspondant LO**

## Carrefour Saint-Serge – Angers : “Assez des bas salaires !”

Lors des négociations annuelles obligatoires, la direction de Carrefour a proposé 0,3% d'augmentation de salaire, alors que le chiffre d'affaires de Carrefour a augmenté de 8%, de l'aveu même de la direction.

La CGT avait décidé nationalement d'une journée d'action avec manifestation à Massy, vendredi 5 mars. À Angers, elle a préféré appeler le lendemain à un débrayage sur le site de Carrefour Saint-Serge. La CFDT, qui nationalement n'appelait pas, s'est ralliée à l'appel sur Angers.

Sur la centaine de salariés qui travaillaient le 6 mars, près de 60 ont débrayé pendant une partie de la matinée. Parmi eux, beaucoup de jeunes qui en ont assez des bas salaires

(1 200 euros par mois en moyenne), mais aussi et surtout des conditions de travail fortement dégradées. Les travailleurs qui mettent en rayon ne cessent de courir, ils doivent approvisionner plusieurs types de produits à la fois. L'ambiance au travail est insupportable, avec un encadrement qui met la pression maximum. Pour ceux qui sont en caisse, c'est la même chose. Il n'y a plus que seize caisses, contre une cinquantaine il y a quelques années, pour faire passer un nombre de clients aussi

important. C'est pourquoi les travailleurs présents à ce débrayage demandent des embauches en nombre suffisant.

La direction du site est manifestement inquiète d'un tel mouvement, qui n'est pas habituel à Angers. Elle a d'ailleurs décidé de faire passer immédiatement plusieurs travailleurs précaires en CDD contrat pro, alors que cela ne devait se faire qu'en juin.

Cette mobilisation importante, qui a entraîné beaucoup de jeunes, est un encouragement à relever la tête. La direction de Carrefour Saint-Serge n'en a pas fini avec les travailleurs du site.

**Correspondant LO**

## Fougères : les postiers en lutte

Depuis lundi 8 mars, les postiers de Fougères et de Louvigné-du-Désert, en Ille-et-Vilaine, sont en grève. Ils protestent contre un projet de réorganisation des bureaux de ces deux localités, ainsi que de Saint-Brice-en-Coglès et Châtillon-en-Vendelais.

Ce plan prévoit la fermeture du centre de courrier postal de Châtillon-en-Vendelais, la distribution du courrier plus tardive en journée pour six tournées en ville de Fougères et la suppression d'une tournée à Louvigné-du-Désert et d'une autre à Saint-Brice-en-Coglès. Les postiers réclament donc l'annulation de ce projet et l'embauche de collègues précaires en CDI.

Durant cette semaine de grève, ils se sont déplacés au bureau de Saint-Brice-en-Coglès pour étendre leur mouvement, ont distribué des tracts et fait signer une pétition sur les marchés de Fougères et de Louvigné-du-Désert. Pour l'instant la grève tient bon et a tendance à se renforcer.

Pour les soutenir, l'intersyndicale appelait à faire grève dans le département et à manifester devant le siège de La Poste mercredi 17 mars à Rennes.

Pendant la crise sanitaire, la direction de La Poste n'interrompt pas ses attaques. Alors les grévistes ont raison de relever le gant.

**Correspondant LO**

# Groupe Airbus Toulouse : "résilience" aux dépens des travailleurs

**1,1 milliard de pertes, 4,3 milliards dans les caisses : voilà les résultats financiers de 2020 publiés par le groupe Airbus, le 18 février.**

Bien sûr, dans la division Avions, il y a eu moins d'appareils livrés (566, contre 863 en 2019) mais surtout les dirigeants ont provisionné plus d'un milliard d'euros pour réaliser leur plan de suppressions d'emplois, qui concerne 15 000 salariés, dont 5 000 en France.

Le PDG, Guillaume Faury, déclare : « Les résultats de 2020 démontrent la résilience d'Airbus dans la crise la plus difficile qui frappe l'industrie aéronautique ». Pour la direction d'Airbus, la résilience se fait aux dépens des travailleurs. Elle communique abondamment sur l'annulation des dividendes de 2019 pour les actionnaires mais, pour « sécuriser les activités et préserver l'avenir », elle compte supprimer des milliers de postes. Les actionnaires ont toujours les dividendes versés les années précédentes, pendant que des travailleurs vont perdre leur emploi. Déjà des milliers d'intérimaires et de

sous-traitants ont vu leur contrat s'arrêter.

À Toulouse, officiellement, il n'y a pas de licenciements secs. Mais combien de départs ont été imposés par les pressions des hiérarchies, ou simplement par le dégoût de travailler dans une usine où il faut être toujours plus formaté ? Sans compter que, pour tous ceux qui restent, les salaires sont bloqués au moins jusqu'en juin 2021 et que les conditions de travail se dégradent dangereusement.

Ainsi, à la production, où un accord APLD (activité partielle de longue durée) court jusqu'à fin 2022, un jour de chômage est positionné à la chaîne A 320 le vendredi en équipe de nuit. Mais il arrive que des travailleurs soient obligés de venir en heures supplémentaires de 4 heures à 6 h 30, quand ils sont d'équipe de jour. De même, certains ouvriers, sous prétexte qu'il y a un problème technique, ou



Airbus Toulouse.

s'il y a un manque d'approvisionnement, sont avertis parfois au dernier moment qu'ils seront en chômage le lendemain. Ainsi, à certaines périodes, on peut ne pas travailler du tout, ou être au taquet à d'autres, au choix de la direction bien sûr.

La flexibilité, les patrons en rêvaient, l'APLD l'a faite. Par-dessus le marché, il faut rembourser les jours Covid, ces jours non travaillés quand l'entreprise a été fermée sauf pour les volontaires. Cela représente jusqu'à 70 heures, que la direction veut faire rattraper des samedis, sans les payer en heures supplémentaires.

Toujours à la production, l'APLD est rémunérée à 92%, mais ce n'est pas un cadeau. En échange, avec l'accord des syndicats majoritaires

pour le moins complaisants, la direction a imposé de travailler gratuitement le jour de solidarité et, au passage, elle s'est mis 3 millions d'euros dans la poche. Lors de cette négociation, elle a aussi décidé d'intégrer à la base salariale des primes, notamment d'incommodité et de salissure, afin de faire des économies sur les frais de gestion. Mais cette intégration ne se fera qu'à hauteur de 75% et, en plus, il ne faut pas avoir été malade ou absent en 2019. En temps de pandémie, c'est un comble !

Dans les bureaux, bien que la direction se réserve le droit d'utiliser le chômage partiel, elle propose pour 2021 un accord sur l'allongement du temps de travail : il faudrait travailler 30 minutes de plus par

semaine si on est d'équipe, et 1h30 de plus si on est en journée. En compensation, quelques jours de congés sont proposés. Mais quelle garantie pour le futur ?

Plusieurs jeudis de janvier, à la pause, des travailleurs de la chaîne ATR se sont réunis pour dire leur mécontentement suite à la perte de 300 à 400 euros, parce qu'ils sont passés en journée et ont donc perdu la prime d'équipe, et pour protester contre le mépris affiché de certaines hiérarchies.

La crise sanitaire a bon dos. Pour les patrons, à Airbus comme ailleurs, elle est surtout l'occasion de continuer à mettre la pression sur les travailleurs et d'engranger les aides de l'État.

**Correspondant LO**

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos**  
[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO**  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Birmanie : les travailleurs contre la dictature

Le coup d'État du 1<sup>er</sup> février, qui a envoyé en prison Aung San Suu Kyi, au pouvoir depuis 2016, a déclenché une forte réaction de la population birmane. La répression croissante a déjà fait au moins 183 morts parmi les manifestants et entraîné des milliers d'arrestations, sans parvenir à enrayer le mouvement d'opposition.

Rien que dans la journée du 14 mars, on dénombrait au moins 50 tués dans la zone industrielle de Hlaing-Tharyar, investie par l'armée, qui incendiait les barricades et tirait à vue. La loi martiale y a été décrétée, ainsi que dans d'autres cantons ouvriers. La répression touche en effet particulièrement les concentrations ouvrières car les travailleurs, en particulier les jeunes ouvrières du textile, jouent un rôle important dans cette mobilisation.

La Birmanie ou Myanmar, ancienne colonie britannique, est parmi les pays les plus pauvres du globe. Mais son industrie a connu une croissance spectaculaire dans la dernière décennie. Outre l'exploitation ancienne des ressources naturelles, de nombreux capitaux se sont investis dans l'industrie légère à partir

de la fin des années 2000, attirés par des bas salaires, de quelque trois dollars par jour.

Presque toutes les grandes marques de prêt-à-porter, telles qu'Adidas, Benetton, C&A, Gap, H&M, Lidl, Primark..., s'y fournissent aujourd'hui via des sociétés basées en Chine ou à Singapour. Aujourd'hui, l'industrie textile et celle de transformation agroalimentaire regroupent au moins un million de travailleurs, souvent des femmes, dans un pays de 54 millions d'habitants.

La classe ouvrière birmane a donc connu une croissance très rapide dans la dernière décennie. En son sein, beaucoup de paysans chassés par les expropriations et les conséquences du cyclone Nargis de 2008. Ils sont qualifiés de « migrants de l'intérieur » et vivent



Le 22 février, les ouvriers du textile au centre d'une manifestation.

dans des habitats de fortune à la périphérie des villes. Dans la dernière période, ils ont mené de nombreuses grèves, lutté et mis sur pied des syndicats. Avant même le coup d'État, de nombreuses usines ont profité de la crise sanitaire pour licencier en masse, en particulier des travailleurs syndiqués, et l'armée intervenait déjà pour interrompre les grèves et arrêter les organisateurs.

Selon les témoignages de militants, l'annonce du coup d'État a été vécue comme une menace directe pour les travailleurs. « Avec la prise de pouvoir par l'armée, ce sera comme avant, comme si nous avions perdu nos droits et les employeurs opprimeront les travailleurs et réduiront leurs salaires. C'est ce à quoi je m'attends », disait une ouvrière de la zone industrielle.

Le 6 février, après les appels à la grève et à la désobéissance civile, s'est

déroulée une des premières manifestations ouvertes contre la dictature. Ce sont des travailleurs qui l'ont initiée, comme l'indique une militante syndicale : « Nous avons organisé une réunion pour tous les travailleurs et avons commencé à parler des droits du travail, droits que nous perdons sous la dictature. Le 5 février, les ouvriers ont décidé de marcher. » Selon une autre militante : « À Hlaing Tharyar, il y a environ trois cents usines. Presque toutes ont participé. Quand un syndicat existait à l'intérieur, il a organisé la grève et tous les travailleurs y ont adhéré. Dans les usines sans syndicat, les travailleurs ont individuellement obtenu leur congé et ont également participé à la manifestation. Donc, la foule était énorme. » Le China Labor Bulletin, bulletin syndical chinois, cite un cadre n'ayant jamais fait grève : « Dans les premiers jours qui ont suivi le

coup d'État, nous attendions quelqu'un qui pourrait nous conduire et dénoncer les militaires... C'était inspirant de voir que les ouvriers du vêtement sont descendus dans la rue, potentiellement face à des balles et des matraques. Cela nous a donné le courage de faire de même. »

Il est bien sûr difficile de mesurer, à travers le peu d'informations qui parviennent, le degré de mobilisation et le niveau de conscience de la classe ouvrière birmane. En tout cas, il est clair qu'une partie d'entre elle a vu dans le coup d'État la menace directe d'une aggravation de l'exploitation qu'elle subit et a décidé d'y réagir par ses propres moyens. Un ouvrier de Bogard Lingerie dit de même : « Pour nous, la première priorité devait être d'abattre le dictateur. Sous le régime militaire, il n'y aura aucun droit pour nous travailleurs. »

Christian Bernac

## Prêt-à-porter ou prêt à réprimer ?

Le quotidien britannique *The Guardian* signale que la direction de l'entreprise Gy Sen, de Rangoon, sous-traitant de l'enseigne Primark, a tenté d'empêcher ses mille ouvriers de manifester, le 18 février, les enfermant dans l'usine pendant plusieurs heures. Et, dernièrement, 135 ouvriers de l'usine de confection travaillant

pour Lidl ont été licenciés pour fait de grève. De nombreux militants syndicaux, dénoncés par leur patron et pourchassés par la police, ne rentrent plus chez eux.

Si la dictature birmane a du sang ouvrier sur les mains, ses commanditaires ont leur siège à Paris, Londres ou New York.

C. B.

## Grèce : acharnement contre un prisonnier politique

En Grèce, Dimitri Koufodinas, condamné à la prison à vie comme membre de l'organisation d'extrême gauche 17 Novembre (17N), vient, dans un état critique, de cesser sa grève de la faim le 14 mars.

Âgé de 63 ans, après 66 jours sans s'alimenter, il avait été hospitalisé en soins intensifs, son état s'étant considérablement détérioré.

Il avait débuté cette grève de la faim au début du mois de janvier pour obtenir le droit de retourner dans une prison près d'Athènes, où sa famille pourrait lui rendre visite. Le gouvernement de droite de Mitsotakis le lui refuse, au nom d'une loi votée par le Parlement en décembre 2020, qui durcit le régime

imposé aux condamnés pour terrorisme.

En 2002, son organisation a été démantelée, ses membres jugés et condamnés à de lourdes peines. Koufodinas, considéré comme son inspirateur, a été condamné à onze reprises à l'emprisonnement à perpétuité. Après seize ans dans une prison de haute sécurité, il avait obtenu son transfert dans un centre de détention rural, un peu moins dur, ainsi que quelques permissions de sortie, comme le prévoyait

la loi pour tout détenu, de petits aménagements que la nouvelle loi a supprimés.

Mille avocats, hommes de loi, juristes ont signé une tribune réclamant la fin de cette mesure d'exception. Un certain nombre de protestataires l'estiment conçue exprès contre ce détenu, le seul concerné, par un chef de gouvernement animé de mobiles politiques et personnels.

Le gouvernement campe sur ses positions au nom de l'ordre, et d'une politique sécuritaire qui prend consciemment le risque de transformer une peine de prison à vie en peine de mort.

Sylvie Maréchal

## États-Unis : Mumia aux portes de la mort

Mumia Abu-Jamal, journaliste et militant qui a dénoncé dans les années 1970 le racisme dont sont victimes les Noirs américains, est emprisonné en Pennsylvanie depuis presque quarante ans pour le meurtre d'un policier qu'il a toujours nié.

Récemment, sans en informer sa famille et ses soutiens, il a été emmené à l'hôpital où il a été testé positif au Covid-19. Mumia, 67 ans, a été gardé quatre jours durant enchaîné aux mains et aux pieds. Il a été constaté une déficience cardiaque et un œdème pulmonaire ayant nécessité une intervention pour évacuer le liquide qui avait envahi ses poumons.

Il a été ramené à l'isolement, dans l'infirmierie de la prison, avec des séquelles supplémentaires de lésions purulentes, en particulier aux chevilles.

Mumia a fait savoir qu'il préfère mourir en prison que d'avoir à subir un nouvel enchaînement à l'hôpital. Pour son médecin, la seule possibilité de le sauver est sa libération. À deux reprises, la mobilisation internationale a tiré Mumia du couloir de la mort. Aujourd'hui il est urgent d'imposer sa libération.

Les soutiens de Mumia lancent un cri d'alarme. Lutte ouvrière soutient toutes les initiatives dans ce sens.